

An aerial photograph of a dense forest of evergreen trees, primarily in shades of dark green and black. The image is overlaid with several semi-transparent rectangular blocks in various colors: dark blue, white, yellow, and teal. These blocks are positioned in the corners and along the edges of the page, creating a modern, geometric design.

Rapport Financier 2025 ARCHOS

Mars 2026

2025 en bref

Les chiffres

47,9M€

De chiffre d'affaires

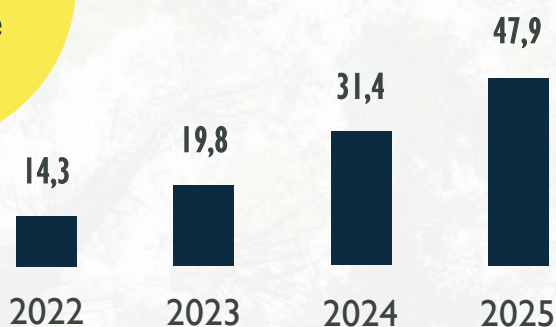
53%

De croissance

11,9M€

De marge brute

CROISSANCE
pour la 4^{ème} année
consécutive



**Chiffre
d'Affaires
(M€)**

LE RÉSULTAT D'EXPLOITATION EST DE **1,1M€** EN 2025 ET LE
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ RESSORT À **1,7 M€**

**ARCHOS a nettement amélioré
sa trésorerie : +3,4M€, soit +34%
et ses fonds propres : +4,5M€, soit +92%**

Groupe ARCHOS : 2025, vers la souveraineté technologique

L'exercice 2025 marque un tournant pour notre Groupe : ARCHOS a opéré une **mutation stratégique profonde** par le biais d'acquisitions ciblées, nous positionnant désormais comme un acteur industriel de référence au service de la souveraineté technologique et de la défense

2025 : des acquisitions pour soutenir la croissance

Notre ambition de devenir un leader européen de l'informatique mobile sécurisée s'est concrétisée cette année par la finalisation de quatre acquisitions majeures, redéfinissant notre périmètre et notre valeur ajoutée:

- **Artic Distribution** (Janvier 2025) qui fait de nous un partenaire de services capable de gérer le cycle de vie complet des équipements critiques (MCO).
- **O2i Ingénierie** (Juillet 2025) : Ce rachat transforme ARCHOS en un acteur "agnostique" capable de maîtriser les environnements Apple, Microsoft et Android. O2i apporte une brique de services informatiques, de cybersécurité et d'IA générative indispensable pour accompagner nos ventes de matériel.
- **Glacier Computer** (Mars 2025) qui nous ouvre les portes du marché nord-américain avec une expertise reconnue dans la mobilité embarquée.
- **DISTRAME** (Novembre 2025) leader français des tests et mesures, dont l'intégration nous permet de changer d'échelle et d'adresser des grands comptes stratégiques tels qu'EDF ou le CNRS.

Cette stratégie d'acquisition s'est appuyée sur une santé financière robuste. En 2025, ARCHOS a réalisé un chiffre d'affaires de 47,9 M€, en croissance de 53 %.

.

2026 : vers une accélération de la croissance

L'année 2026 marque un tournant stratégique pour le groupe ARCHOS, qui se concentre désormais à proposer des solutions souveraines pour le secteur de la Défense. Le chiffre d'affaires de 2026 devrait quasiment doubler et dépasser les 90M€, cette forte croissance sera portée par la dynamique exceptionnelle de l'activité Défense. Le groupe ARCHOS enregistre un carnet de commandes de 35M€ pour l'année 2026 à date.

Intégration et Synergies des Acquisitions :	Souveraineté Industrielle :	MedTech : l'innovation au service de la santé
L'année 2026 bénéficiera du plein effet de l'intégration de d'O2i Ingénierie et de Distrame, ainsi que des apports stratégiques de Glacier Computer aux États-Unis et d'Artic dans le domaine du Maintien en Conditions Opérationnelles	Nous finalisons l'ouverture de notre usine en Essonne à la fin du premier semestre 2026. Ce site sera entièrement dédié à la technologie TEMPEST , permettant de sécuriser les matériels contre l'espionnage électromagnétique, un marché souverain estimé à plus de 50 M€ par an en France.	L'année 2026 marquera également un tournant pour notre pôle MedTech. Nous transformons l'innovation technologique en solutions concrètes pour la santé mentale et le maintien à domicile.

L'exercice 2025 a posé les jalons de la transformation du groupe ARCHOS en un acteur technologique et souverain. L'intégration réussie de nos acquisitions et l'ouverture imminente de notre usine de haute technologie en Essonne ne sont que les premières étapes d'une accélération qui doit nous mener vers le cap des 120 M€ de chiffre d'affaires.

Je tiens à remercier nos équipes pour leur engagement et vous, nos actionnaires, pour votre confiance renouvelée dans cette aventure technologique souveraine

2025

Les éléments clés





L'acquisition d'O2i Ingénierie : un tournant stratégique vers une offre technologique globale

L'acquisition d'O2i Ingénierie, finalisée le 1er juillet 2025, représente un levier de croissance stratégique majeur pour le groupe ARCHOS. Voici les principaux avantages et synergies découlant de ce rachat :

UN POSITIONNEMENT D'ACTEUR GLOBAL ET "AGNOSTIQUE"

Grâce à l'expertise d'O2i Ingénierie, ARCHOS devient un acteur unique capable de proposer une palette technologique complète et agnostique. Le groupe peut désormais répondre aux besoins variés de ses clients en intégrant les trois écosystèmes majeurs du marché : Android, Microsoft et Apple. Cette diversité est renforcée par les certifications de haut niveau d'O2i, notamment en tant que premier intégrateur Apple Business Services et Gold Partner Jamf.



RENFORCEMENT DES SERVICES ET DE L'EXPERTISE TECHNIQUE

Cette synergie permet à ARCHOS de passer d'un statut de fournisseur de produits à celui de fournisseur de solutions technologiques complètes. L'expertise combinée des deux entités offre désormais des capacités accrues en :

Personnalisation et déploiement : Adaptation des suites logicielles et gestion de flottes mobiles sur mesure.

Maintenance et infrastructure : Hébergement sécurisé, monitoring et sauvegarde pour les grands comptes et PME.

Accompagnement terrain : Une équipe d'ingénieurs expérimentés capables d'intervenir en mode projet ou en régie pour assurer un suivi de qualité.

INNOVATION ET NOUVEAUX RELAIS DE CROISSANCE

L'intégration d'O2i Ingénierie ouvre la voie au développement de solutions d'avenir. Le groupe prévoit notamment le déploiement de modules d'intelligence artificielle (IA) par métier et de solutions de cybersécurité. Ces innovations, développées en partenariat avec les leaders du marché, visent à répondre aux enjeux spécifiques des clients institutionnels et industriels.



L'acquisition d'Artic : un pilier de la souveraineté technologique

Finalisée le 8 janvier 2025, l'acquisition d'Artic Distribution marque une étape stratégique majeure pour le groupe Logic Instrument. Artic Distribution est une société française reconnue pour son expertise pointue en informatique industrielle et en Maintien en Conditions Opérationnelles (MCO).



Elle évolue sur un marché de niche à haute valeur ajoutée, ciblant spécifiquement les infrastructures stratégiques et les systèmes critiques. Ses services s'adressent prioritairement aux secteurs de la défense et de l'industrie lourde, où la fiabilité des équipements est une exigence absolue et où les cycles de vie des produits s'étendent sur plusieurs décennies.

DES AVANTAGES CONCURRENTIELS FONDÉS SUR LA PÉRENNITÉ

L'avantage concurrentiel d'Artic réside dans son savoir-faire unique en matière de lutte contre l'obsolescence technologique. Dans un monde numérique qui évolue rapidement, Artic se distingue par sa capacité à garantir la continuité opérationnelle et la pérennisation des systèmes complexes. En proposant des solutions d'optimisation des infrastructures existantes, l'entreprise permet à ses clients de maintenir leurs capacités opérationnelles sans subir les ruptures liées aux changements de générations matérielles. Cette spécialisation en fait un acteur indispensable pour la sécurité et la souveraineté des actifs industriels et militaires français.

UNE SYNERGIE OPÉRATIONNELLE IMMÉDIATE POUR LOGIC INSTRUMENT

Pour Logic Instrument, l'intégration d'Artic Distribution dès le début de l'exercice 2025 apporte des bénéfices immédiats. Sur le plan opérationnel, la fusion des équipes dans les locaux du Groupe a permis une optimisation rapide des coûts fixes et une accélération du partage d'expertises. Cette acquisition transforme le profil de Logic Instrument : le Groupe ne se contente plus d'être un fournisseur de matériel informatique durci (tablettes, terminaux), mais devient un partenaire de services capable de gérer le cycle de vie complet des équipements. Cette montée en gamme vers des services à haute valeur ajoutée renforce mécaniquement la fidélisation client.

UN LEVIER STRATÉGIQUE VERS LES OBJECTIFS DE 2027

Enfin, Artic Distribution pourra permettre à Logic Instrument de conquérir le marché des systèmes ultra-durcis et souverains. En combinant ses propres produits avec l'expertise MCO d'Artic, Logic Instrument se positionne comme un interlocuteur de référence pour les grands donneurs d'ordres de la Défense.

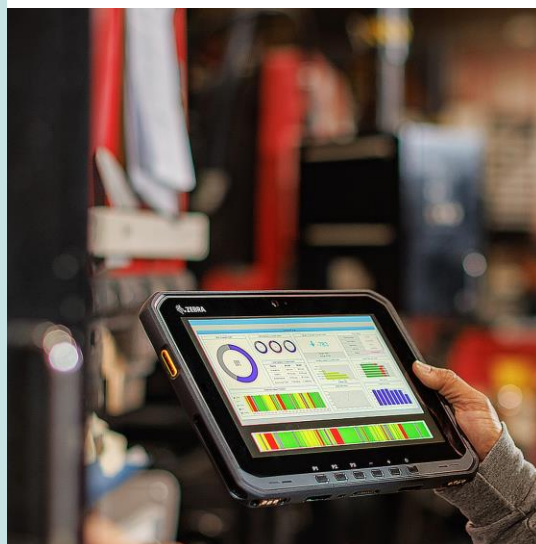


Computer : le nouveau pilier nord-américain de Logic Instrument

Officialisée le 24 mars 2025, l'acquisition de 100 % de Glacier Computer LLC marque un tournant pour Logic Instrument, lui ouvrant grand les portes du marché nord-américain. Établie aux États-Unis depuis 20 ans, Glacier Computer est un intégrateur de solutions mobiles spécialisé dans les environnements extrêmes. L'entreprise s'est imposée comme un acteur de référence dans des secteurs verticaux exigeants tels que la logistique, le transport, la construction, la production industrielle et les forces de sécurité.

UNE DOUBLE EXPERTISE : CONSTRUCTEUR ET DISTRIBUTEUR

L'avantage concurrentiel de Glacier Computer repose sur une offre hybride unique. D'un côté, elle a développé sa propre gamme de tablettes durcies embarquées pour véhicules, la gamme **KODIAK**, spécifiquement conçue pour répondre aux défis de l'informatique embarquée en conditions difficiles. De l'autre, elle agit comme un partenaire de confiance pour les leaders mondiaux du secteur, distribuant les solutions de marques emblématiques comme **Getac**, **Panasonic** ou **Zebra**. Cette dualité lui permet d'offrir une flexibilité maximale et de couvrir l'ensemble du territoire américain grâce à un réseau de distribution déjà mature.



DES BÉNÉFICES STRATÉGIQUES MAJEURS POUR LOGIC INSTRUMENT

Pour Logic Instrument, l'intégration de Glacier Computer agit comme levier de croissance. L'acquisition génère également des synergies immédiates sur la chaîne d'approvisionnement : en augmentant significativement ses volumes d'achat globaux, Logic Instrument renforce sa position de négociation auprès de ses fournisseurs.

En combinant l'expertise métier de Glacier dans la mobilité embarquée avec ses propres solutions, Logic Instrument s'affirme désormais comme un acteur global capable d'accompagner les clients de la défense sur plusieurs continents avec une cohérence technologique totale.

DISTRAME : une nouvelle dimension pour Logic Instrument

L'acquisition de 100 % de DISTRAME SAS, annoncée le 17 novembre 2025, constitue un levier de croissance important. Acteur historique français depuis 45 ans, DISTRAME est le leader national des solutions de **Tests et Mesures**. Avec un chiffre d'affaires robuste de **26 millions d'euros** l'entreprise opère sur des secteurs de pointe où la précision est vitale : l'énergie, la recherche scientifique, l'industrie lourde et la défense.



Elle évolue sur un marché de niche à haute valeur ajoutée, ciblant spécifiquement les infrastructures stratégiques et les systèmes critiques. Ses services s'adressent prioritairement aux secteurs de la défense et de l'industrie lourde, où la fiabilité des équipements est une exigence absolue et où les cycles de vie des produits s'étendent sur plusieurs décennies.

DES AVANTAGES CONCURRENTIELS PORTÉS PAR L'INNOVATION ET LE SERVICE

L'atout majeur de DISTRAME réside dans son offre globale qui dépasse la simple vente de matériel. L'entreprise maîtrise l'ensemble de la chaîne de valeur de l'instrumentation : métrologie, location-maintenance, formation technique et conseil stratégique. Elle se distingue particulièrement par ses capacités d'innovation dans le domaine de l'**IoT (Internet des Objets) industriel**. Ses solutions connectées dédiées à la supervision énergétique et à l'optimisation des consommations répondent directement aux enjeux contemporains de décarbonation et d'efficacité opérationnelle des infrastructures complexes.

LES BÉNÉFICES POUR LOGIC INSTRUMENT

Pour Logic Instrument, les bénéfices de cette intégration sont multiples et structurants :

Accès à des Grands Comptes

Stratégiques : Logic Instrument pénètre des organisations de premier plan jusqu'alors peu adressées, telles qu'**EDF, RTE, le CNRS ou l'ONERA**, consolidant son statut de partenaire de confiance pour les infrastructures critiques françaises.

Diversification Technologique : L'arrivée de la métrologie et de l'instrumentation connectée complète idéalement l'offre de terminaux durcis, créant une synergie "matériel + mesure + données".

Renforcement commercial : Le maillage territorial est considérablement renforcé grâce au réseau d'ingénieurs commerciaux de proximité de DISTRAME, augmentant la capacité du Groupe à remporter des appels d'offres publics et privés de grande envergure.

Cette acquisition est le pilier central permettant à Logic Instrument de changer d'échelle. Cette opération crée une offre transversale unique sur le marché : des solutions mobiles souveraines couplées à des outils de mesure et de supervision énergétique de haute précision.

TEMPESTISATION :

La Cybersécurité par le Blindage Électro-magnétique

La technologie TEMPEST (acronyme de *Telecommunications Electronics Material Protected from Emanating Spurious Transmissions*) est une discipline de la sécurité de l'information visant à protéger les équipements contre l'espionnage électromagnétique.

Le Risque : Tout appareil électronique émet involontairement des ondes radiofréquences et des signaux conduits. Un attaquant distant peut intercepter ces émanations pour reconstruire en temps réel des données critiques (affichage écran, frappes clavier, flux réseau).

La Solution : Le "renforcement" (ou *tempestisation*) consiste à blinder les châssis pour créer une cage de Faraday, à ajouter des filtres sur les ports de communication et l'alimentation, et à utiliser des composants à faible rayonnement.

Équipements concernés : Cette expertise s'applique à tout l'écosystème numérique sensible : postes de travail, serveurs, commutateurs réseau (switches), imprimantes, et même caméras ou haut-parleurs.



UNE SOUVERAINETÉ INDUSTRIELLE : L'USINE DE L'ESSONNE

Jusqu'à récemment, la France manquait d'un acteur industriel capable de produire localement du matériel certifié. Pour pallier ce manque, Logic Instrument, via sa filiale **Elexo**, a ouvert en juillet 2025 la première unité de production dédiée en Essonne.

Fabrication Française : L'usine permet la conception directe ou le renforcement de matériels standards (COTS) sur le sol national, garantissant une chaîne de confiance totale.

Infrastructures de Haute Sécurité : Le site est un bâtiment sécurisé accueillant du **personnel habilité**. Il est équipé d'une **chambre semi- anéchoïque** de pointe pour mesurer avec une précision extrême les fuites électromagnétiques résiduelles.

Expertise Qualifiée : Les équipes seront formées par des experts de référence.

PARTENARIAT STRATÉGIQUE ET CERTIFICATIONS OTAN

Logic Instrument a structuré son offre grâce à un contrat de licence avec **Eurotempest**, leader européen du domaine. Cette alliance permet de proposer des produits répondant aux normes les plus exigeantes de l'**OTAN (SDIP-27 et SDIP-55)** et du Conseil de l'Union Européenne.

L'offre se décline en trois niveaux de protection adaptés au risque du terrain :

Niveau A (FULL / SDIP-27 Level A) : Protection maximale pour les zones où un attaquant peut se trouver à proximité immédiate (pièce voisine).

Niveau B (IMMEDIATE / SDIP-27 Level B) : Pour les environnements où l'attaquant est maintenu à une distance d'au moins 20 mètres.

Niveau C (TACTICAL / SDIP-27 Level C) : Destiné aux zones où la sécurité physique empêche toute approche à moins de 100 mètres.



UN MARCHÉ STRATÉGIQUE SOUTENU PAR L'ÉTAT FRANÇAIS

Ce projet s'inscrit dans une volonté nationale d'indépendance technologique. Il bénéficie du soutien de la **DGA et de BPI-Definvest**, qui ont accordé avec le CIC un prêt stratégique de **1 million d'euros** pour l'installation des équipements de test radiofréquence.

Potentiel Économique : Le marché français du TEMPEST est estimé à plus de **50 millions d'euros par an**.

Clients Cibles : Outre le ministère des Armées (via notamment le contrat cadre MASTOC avec la DIRISI), Logic Instrument s'adresse aux services de renseignement, aux infrastructures critiques (OIV) et aux grandes institutions publiques.

Synergies Groupe : Cette activité fait de Logic Instrument un intégrateur global unique, capable de fournir à la fois le matériel durci, les solutions de test et mesure (via Distrame) et la sécurisation électromagnétique de haut niveau.

2025 - Année de l'Expansion Stratégique : Contrats Majeurs et Partenariats de Défense 2025

Au cours de l'année 2025, Logic Instrument a consolidé sa position d'acteur stratégique européen à travers plusieurs contrats et partenariats d'envergure, notamment dans les secteurs de la défense et de la cybersécurité.

MARCHÉS PUBLICS ET DÉFENSE EN FRANCE

Le groupe a franchi une étape décisive avec sa filiale Elexo en remportant le renouvellement du contrat-cadre **MASTOC** (Maintien en Condition Opérationnelle des Systèmes et des Technologies de Commandement) auprès de la **DIRISI**. Ce contrat majeur, d'un montant maximum de **90 millions d'euros TTC** sur une durée de **30 mois**, vise à équiper le Ministère des Armées en solutions techniques optimisées pour les environnements contraignants. Dans la foulée de cette notification officielle effectuée le 21 janvier 2025, Elexo a également remporté un second marché subséquent lié à ce contrat-cadre dès le 17 février 2025. Ces succès confirment la capacité de la filiale à répondre avec précision et réactivité aux attentes critiques du Ministère des Armées.



EXPANSION STRATÉGIQUE EN ALLEMAGNE

L'Allemagne est devenue un moteur de croissance essentiel pour Logic Instrument en 2025, portée par le fonds spécial de 100 milliards d'euros dédié à la modernisation de la défense outre-Rhin et l'objectif d'atteindre 2 % du PIB en dépenses militaires.

Contrat de 11 M€ : En mars 2025, le groupe a obtenu un contrat de 11 millions d'euros en partenariat avec un intégrateur allemand pour fournir des tablettes entièrement durcies. Ces matériels ont été spécifiquement sélectionnés pour leur robustesse et leur fiabilité lors des opérations des forces armées terrestres sur le terrain.

Partenariat avec Thales Allemagne : En décembre 2025, un contrat stratégique de plus de **6 millions d'euros** a été signé avec Thales Allemagne pour la livraison de 1 500 à 1 600 ordinateurs portables ultra-durcis (modèles **B360 Pro G2 et G3**). Ces unités seront intégrées dans un système de radars sophistiqué nécessitant des performances inégalées en conditions extrêmes.

CYBERSÉCURITÉ, IA ET PARTENARIATS TECHNOLOGIQUES

Logic Instrument a également étendu son influence technologique via des collaborations exclusives et des projets innovants :

Souveraineté Numérique (DataLocker) : Elexo est devenu le distributeur exclusif ("Gold Partner") du seul support USB qualifié « **Diffusion Restreinte** » (DR) par les autorités compétentes pour le Ministère des Armées. Les premières livraisons de ces clés cryptographiques, utilisant un chiffrement matériel AES 256-bit indépendant du système hôte, ont débuté en décembre 2025.

Intelligence Artificielle (Helsing) : Le groupe a été sélectionné par Helsing, leader européen de l'IA appliquée à la défense, pour fournir une unité de calcul robuste basée sur la technologie **NVIDIA Jetson**. Ce système est dédié à l'analyse d'images de drones par IA directement sur le terrain, permettant un traitement local sans dépendance externe.

Visibilité Réseau (APCON) : Un partenariat avec l'éditeur américain **APCON** a été signé en mai 2025 pour intégrer des solutions de visibilité réseau avancée. Ces technologies visent à éliminer les angles morts du réseau et à permettre une détection plus efficace des cybermenaces pour garantir la résilience des infrastructures.



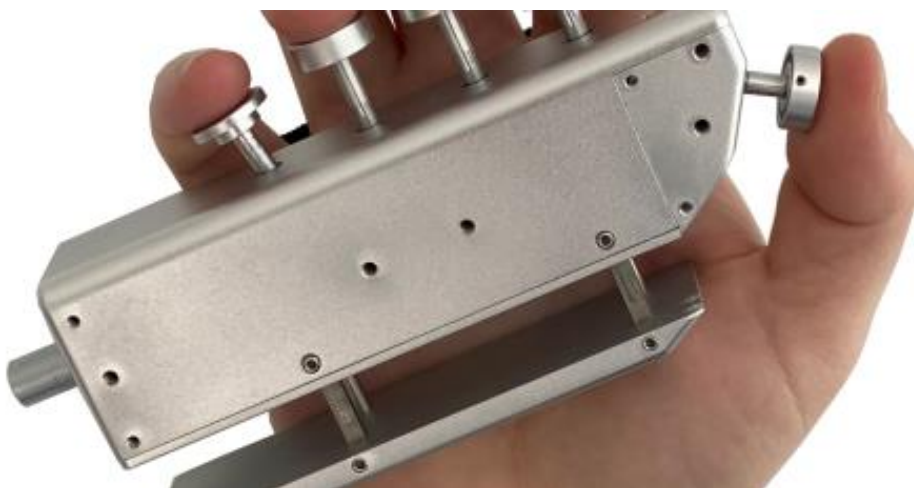
DEXTRAIN : de la rééducation à la psychiatrie de précision

L'année 2025 a marqué une diversification stratégique pour Dextrain, passant de la rééducation neurologique pure au diagnostic numérique à grande échelle.

Validation clinique et domicile : Le dispositif **HomeRehab** est entré dans une phase de validation clinique cruciale pour l'autorééducation à domicile, soutenu par des partenariats avec des services neurovasculaires de référence tels que Lariboisière et le GHU Sainte-Anne.

Expansion internationale : L'entreprise a structuré un réseau de distribution dans plus de vingt pays, incluant le Togo, le Ghana et la Côte d'Ivoire, pour répondre aux besoins de systèmes de santé aux budgets optimisés.

Saut technologique en psychiatrie : En s'appuyant sur la dextérité comme biomarqueur, Dextrain a développé une application sur tablette capable de quantifier les dimensions sensorimotrices de la charge neurodéveloppementale en seulement 20 minutes. Ce projet entre dans une dimension industrielle avec un déploiement prévu dans 50 centres pour 10 000 patients.



POLADERME : l'objectivation scientifique de l'état de vitalité de la peau

Poladerme a concrétisé ses recherches par la production de matériel propriétaire et la validation de ses algorithmes d'analyse cutanée.

Industrialisation et standardisation : L'entreprise a produit ses premiers **dermatoscopes** et défini des matrices de calibration pour standardiser les images prises en spectropolarimétrie, garantissant une analyse fiable des données.

Expertise en cosmétologie : Deux études indépendantes menées avec des leaders du secteur cosmétique français ont validé la mesure non invasive et objective de la densité du collagène. Cette technologie permet de distinguer scientifiquement le collagène dense des peaux jeunes du désordre structurel des peaux matures.

Analyse microstructurale : Basée sur l'imagerie polarimétrique de Mueller, la solution fournit une représentation précise de l'organisation des fibres de collagène, offrant une alternative scientifique aux biopsies invasives.



DOMISANTE : modernisation du maintien à domicile

En 2025, Domisanté s'est imposée comme la solution technologique de référence pour le Centre de Ressources Territorial (CRT) associé au SSIAD de Gouzon en Creuse.

Refonte de l'architecture technique : La plateforme a été entièrement conteneurisée avec **Docker** (Node.js, PostgreSQL, React) pour automatiser les déploiements, supprimer les erreurs humaines et garantir la reproductibilité entre les environnements de développement et de production.

Interopérabilité et téléexpertise : Un partenariat avec **Omnidoc** a permis de simplifier la téléexpertise en pré-remplissant automatiquement les requêtes à partir des dossiers patients, éliminant ainsi les risques de double saisie.

Coordination régionale : L'intégration d'un module spécifique vers **Paaco-Globule** permet désormais aux professionnels de santé d'accéder au dossier patient régional via une authentification unique (SSO), renforçant la fluidité du parcours de soins.



Perspectives 2026



Perspectives du Marché de la Défense et de l'IT en 2026

En 2026, Logic Instrument évolue dans un écosystème de la défense française en pleine mutation, porté par une accélération budgétaire sans précédent et une bascule vers le combat numérique. Contrairement au secteur informatique classique, ce segment vital ne connaît pas de crise de la demande, soutenu par la numérisation du champ de bataille via le programme SCORPION.



Sécurité Électromagnétique et TEMPEST : Au-delà du standard militaire MIL-STD-810H, la demande s'oriente massivement vers des équipements résistants aux interférences électromagnétiques (**TEMPEST**) pour prévenir l'interception de données classifiées.

Cloud de Combat et Connectivité : Le terminal durci devient le point d'entrée du soldat dans le "Cloud de Combat", nécessitant des passerelles logicielles entre les anciens équipements et les nouveaux systèmes ultra-connectés.

SEGMENTS DE PRODUITS ET BESOINS CLÉS

Le paysage des équipements se structure autour de besoins opérationnels précis :

Type d'équipement	Usage principal	Exigence majeure en 2026
PC Portables Durcis	Commandement et maintenance aéronautique.	Écrans haute luminosité et connectique sécurisée.
Tablettes Tactiques	Artillerie et transmission de données (SICS).	Poids réduit et autonomie > 10 heures.
Smartphones durcis	Communications cryptées (type "Auxylium").	Compatibilité avec les radios logicielles de nouvelle génération.

CONTEXTE BUDGÉTAIRE ET SOUVERAINETÉ

L'année 2026 marque la troisième année de la **Loi de Programmation Militaire (LPM) 2024-2030**, offrant un cadre financier historique :

Budget de la Défense : Il atteint environ **57 milliards d'euros**, en hausse de 6,7 milliards par rapport à 2025.

Investissements IT : Les crédits sont prioritairement fléchés vers l'IA, la cyberdéfense (4 milliards d'euros sur la LPM) et le développement d'une filière de drones (150 millions d'euros en 2026).

Enjeux de Souveraineté : Face aux tensions sur les semi-conducteurs, la France privilégie les fournisseurs capables de garantir une chaîne d'approvisionnement sécurisée et des stocks stratégiques sur le sol européen.

ACTEURS ET OPPORTUNITÉS POUR LES PME

Le marché français est partagé entre grands industriels (Thales, Airbus DS) et PME de niche agiles :

Rôle des Intégrateurs : Des acteurs comme **Logic Instrument** (Groupe Archos) assurent la "militarisation" du matériel et fournissent des solutions sur mesure, notamment pour les véhicules blindés Griffon et Jaguar.

Accès à l'Innovation : L'Agence de l'Innovation de Défense (**AID**) dispose d'un budget de 1,2 milliard d'euros pour financer des preuves de concept (PoC), facilitant l'intégration de technologies civiles adaptées au combat.

Niches Porteuses : Le ministère recherche activement des solutions en cryptographie post-quantique, lutte anti-drone et maintenance prédictive pour les véhicules du programme SCORPION.

Perspectives du marché des équipements de test et mesure

Le marché européen des équipements de test et de mesure (T&M) est porté par une ingénierie de précision, une rigueur réglementaire et des ambitions de durabilité. Au sein de ce paysage, l'Allemagne et la France occupent des positions de leaders, portées par leurs secteurs industriels respectifs et des investissements massifs dans les nouvelles technologies.

PERSPECTIVES POUR LE MARCHÉ FRANÇAIS

La France connaît également une croissance notable, avec un marché évalué à **1 017,66 millions USD en 2024**, projeté à **1 394,43 millions USD d'ici 2032** (CAGR de 4,21 %).

Piliers industriels : Les secteurs de l'aérospatiale, de la défense et des télécommunications sont les principaux moteurs. L'expertise française dans l'aéronautique nécessite des instruments de haute précision pour valider la sécurité et la fiabilité des systèmes de pointe.

Cadre réglementaire et qualité : L'adoption stricte des normes internationales (ISO 17025) et des directives européennes (CEM, RoHS) assure une demande constante pour des services de calibration et de certification.

Transformation numérique : L'initiative gouvernementale "Industrie du Futur" joue un rôle de catalyseur en offrant des incitations financières pour l'adoption de technologies numériques, intégrant l'intelligence artificielle dans les outils de diagnostic pour plus d'efficacité.

Télécommunications : Le déploiement de la 5G et les recherches sur la 6G exigent des analyseurs de spectre et des testeurs de dispositifs sans fil de plus en plus sophistiqués.

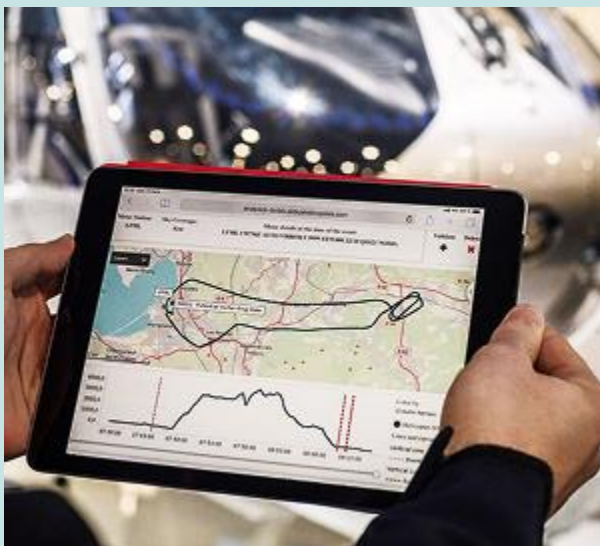
PERSPECTIVES POUR LE MARCHÉ ALLEMAND

L'Allemagne s'affirme comme le leader incontesté de l'innovation en matière de tests avancés en Europe. En 2024, son marché était évalué à **1 829,51 millions USD** et devrait atteindre **2 586,99 millions USD d'ici 2032**, avec un taux de croissance annuel composé (CAGR) de **4,57 %**.

Moteurs de croissance : La dynamique allemande repose sur l'intégration poussée des systèmes de mesure avec l'initiative "Industrie 4.0". La modernisation de l'infrastructure manufacturière dans les pôles industriels clés (Bavière, Bade-Wurtemberg, Rhénanie-du-Nord-Westphalie) stimule la demande pour des systèmes de test intelligents.

Souveraineté et relocalisation : Le rapport souligne une tendance vers le "sourcing" domestique, encouragée par les incertitudes liées aux tarifs douaniers internationaux. Cela renforce le rôle des équipements de T&M comme piliers essentiels de la production locale.

Segments clés : Le secteur des semi-conducteurs et de l'électronique domine le marché (plus de 542 millions USD en 2024), suivi de près par l'automobile, portée par la transition vers les véhicules électriques.



Perspectives financières et opérationnelles 2026

Après une année 2025 marquée par une progression de 42 % pour atteindre un chiffre d'affaires de 39 M€, le Groupe anticipe une accélération historique avec un objectif de revenus dépassant les **75 M€**, soit une croissance attendue de **92 %**. Cette dynamique exceptionnelle s'appuie sur plusieurs piliers opérationnels et contractuels majeurs :

Le contrat "Mastoc" : Le Groupe prévoit plus de **15 M€** de facturation en 2026 pour la fourniture de tablettes et ordinateurs ultradurcis dans le cadre de ce contrat exclusif avec le Commissariat au numérique de Défense. Ce contrat global de 90 M€ sur 30 mois assure une visibilité long terme et une résilience accrue des infrastructures critiques du Ministère des Armées.

L'intégration de Distrame : Cette filiale, leader des solutions de tests et mesures, devrait contribuer à hauteur de plus de **26 M€** au chiffre d'affaires consolidé pour sa première année pleine. Distrame engage désormais une phase d'accélération stratégique pour viser le cap des **30 M€** à très court terme.

Le développement en Allemagne : Logic Instrument prévoit de dépasser les **10 M€** de facturation outre-Rhin en 2026 pour des équipements destinés au secteur de la défense. Ce déploiement s'appuie sur des partenariats industriels de premier plan, notamment avec **RheinMetall**, pour répondre à la modernisation massive des armées allemandes.

L'activité internationale et MCO : L'intégration de **Glacier Computer** aux États-Unis devrait générer environ **8 M€** de revenus. Parallèlement, **ARTIC**, spécialiste du Maintien en Conditions Opérationnelles (MCO), apportera une expertise souveraine valorisée à **2 M€**.

Souveraineté industrielle : Le Groupe finalise l'ouverture de sa propre usine en Essonne à la fin du premier trimestre 2026. Ce site sera entièrement dédié à la technologie souveraine **Tempest**, permettant de sécuriser les matériels contre les interceptions électromagnétiques.

Partenariats stratégiques et certifications du premier semestre 2026

Dès le début de l'année 2026, le Groupe a conclu des accords structurants et obtenu des labels de confiance pour renforcer son expertise technologique :

Partenariat avec 7Starlake (janvier 2026) : Logic Instrument a signé un accord de représentation exclusif pour déployer en Europe des calculateurs embarqués durcis et des serveurs haute performance. Ces solutions adressent quatre domaines critiques : les systèmes anti-drones (C-UAS), les véhicules de patrouille autonomes de défense (AGV Defense), l'automatisation industrielle et les systèmes terrestres militaires conformes aux normes de combat.

Certification AirCyber avec BoostAeroSpace (janvier 2026) : La filiale Elexo a entamé une démarche de certification de ses systèmes d'information via le programme AirCyber. Ce label, reconnu par les grands donneurs d'ordres de l'aéronautique et de la défense, garantit un niveau de résilience cyber optimal sur les piliers techniques, organisationnels et humains.

Adhésion au Collège Défense Numérique (février 2026) : Elexo a rejoint cette instance de référence qui fédère les acteurs industriels et étatiques de la transformation digitale des armées. Cette adhésion permet au Groupe de promouvoir son savoir-faire TEMPEST et de participer activement aux futurs grands programmes nationaux de commandement.

Finalisation du rachat de Distrame (février 2026) : L'opération de financement s'est achevée avec succès par la cession de 100 % des titres initialement émis pour l'acquisition. Cette gestion financière rigoureuse a dégagé un profit net de plus de 70 K€ pour Logic Instrument SA, venant directement réduire le prix d'acquisition final.



O2i Ingénierie : synergies de groupe et transformation numérique

SYNERGIES ET LEVIERS DE CROISSANCE

L'année 2026 marquera une accélération de l'intégration d'O2i Ingénierie au sein de l'écosystème global d'ARCHOS, avec une volonté affirmée de proposer systématiquement ses services d'intégration et de conseil aux clients historiques du Groupe. Cette stratégie constitue un levier de croissance majeur : en capitalisant sur les clients du groupe ARCHOS dans les secteurs de la Défense, de l'industrie, O2i Ingénierie apporte une brique de services informatiques essentielle pour accompagner la vente de matériel. Cette approche globale permet non seulement de fidéliser la clientèle par une offre "bout-en-bout", mais aussi de maximiser la valeur générée par chaque contrat en associant expertise logicielle (Jasper, Netset) et maintenance d'infrastructure.

Pour 2026, O2i Ingénierie (filiale d'ARCHOS) structure sa croissance autour de deux leviers technologiques majeurs et distincts, visant à moderniser les infrastructures et les processus de création de ses clients.

LANCEMENT D'O2i EXTENDED PLATEFORME E-COMMERCE B2B

O2i Ingénierie a lancé **O2i Extended**, une plateforme inédite destinée aux grands comptes et partenaires.

Catalogue exhaustif : La plateforme regroupe plus d'un million de références informatiques, incluant le portefeuille de TD Synnex, ainsi que les produits exclusifs d'ARCHOS et O2i Ingénierie.

Expérience sur mesure : Le portail permet de créer des magasins en ligne personnalisés où les disponibilités et les prix compétitifs sont mis à jour en temps réel.

Efficacité opérationnelle : Elle automatise les commandes et simplifie le suivi via une interface intuitive spécifiquement conçue pour les besoins du B2B.

Sécurité et Scalabilité : L'infrastructure technique est hautement sécurisée, offrant une gestion fine des droits d'accès pour les administrateurs clients.

JASPER.AI : L'INTÉGRATION DE L'IA GÉNÉRATIVE POUR LES MÉDIAS

O2i Ingénierie devient le partenaire et distributeur en France de la licorne américaine **Jasper.ai**, valorisée à plus de 1,5 milliard de dollars.

Cible stratégique : Ce partenariat vise prioritairement les groupes de médias et les maisons d'édition pour lesquels l'IA générative est un levier de croissance indispensable.

Optimisation éditoriale : La solution permet d'accélérer la production de contenus, d'optimiser le référencement (SEO) et d'adapter instantanément les formats pour les réseaux sociaux.

Identité de marque : Jasper se distingue par sa capacité unique à apprendre et respecter la "voix" spécifique (ligne éditoriale) de chaque client.

Accompagnement local : Au-delà de la distribution, O2i Ingénierie apporte son expertise dans l'optimisation des flux de production (workflows) et la formation des équipes à ces nouveaux outils.

Pole MedTech : objectifs opérationnels et déploiements stratégiques 2026

L'année 2026 s'annonce comme une étape charnière pour la division MedTech du groupe, marquée par le passage d'une phase de validation technologique à une phase de déploiement industriel et commercial d'envergure. Cette accélération est portée par des soutiens institutionnels majeurs et une diversification vers des marchés de pointe comme la Beauty Tech et la santé mentale numérique.

DEXTRAIN : LE VIRAGE DE LA SANTÉ MENTALE NUMÉRIQUE

Ayant postulé au dispositif « Numérique en santé mentale » de France 2030, Dextrain souhaiterait transformer son expertise en rééducation en un véritable outil de diagnostic global via le projet **NeuroScreen**. Sa tablette évoluerait pour devenir une plateforme de bilan automatisée, capable de fusionner des tests sensorimoteurs et neurocognitifs complets. Cet écosystème viserait à standardiser le dépistage des pathologies psychiatriques et neurodégénératives, avec une extension prévue vers la prise en charge de l'autisme et des maladies d'Alzheimer et de Parkinson.

POLADERME : L'ANCRAGE DANS LA BEAUTY TECH

De son côté, la start-up Poladerme multiplie les points de contact dans l'univers de la **Beauty Tech**, positionnant sa technologie de spectropolarimétrie comme le nouveau standard du diagnostic cosmétique de pointe. En intégrant ses algorithmes directement en Python pour un calcul instantané, elle permet aux laboratoires et points de vente d'offrir une évaluation scientifique immédiate de la qualité du collagène. Cette approche transforme un paramètre biologique complexe en une donnée numérique valorisable pour justifier l'efficacité des soins anti-âge.

DOMISANTÉ : UNE OFFRE INTÉGRÉE POUR LA FIN D'ANNÉE

Forte du succès de son expérimentation en Creuse, Domisanté prépare un changement d'échelle pour le quatrième trimestre 2026. La plateforme, dont l'architecture technique a été fiabilisée sur Docker, proposera une offre globale incluant sa console propriétaire, la prise de constantes médicales et un accès simplifié aux plateformes de téléconsultation. Ce dispositif complet vise à répondre aux besoins croissants des réseaux nationaux comme l'ADMR, consolidant la vision d'un "EHPAD hors les murs" sécurisé et connecté



Sommaire

DECLARATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DE L'EMISSION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL RELATIF A L'EXERCICE 2025	25
RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR L'ACTIVITE DE LA SOCIETE ET DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025	26
TABLEAU RECAPITULATIF DES DELEGATIONS EN COURS DE VALIDITE ACCORDEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DANS LE DOMAINE DES AUGMENTATIONS DE CAPITAL (par application des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2. du Code de commerce)	36
RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE	38
ANNEXES AU RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR L'ACTIVITE DE LA SOCIETE ET DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025	48
RAPPORT SPECIAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE SUR LES OPERATIONS D'ATTRIBUTION D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS REALISEES AU COURS DE L'EXERCICE 2025	50
RAPPORT SPECIAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE SUR LES OPERATIONS D'ATTRIBUTION GRATUITES D'ACTIONS REALISEES AU COURS DE L'EXERCICE 2025	51
RAPPORT SPECIAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE SUR LA REALISATION DES OPERATIONS D'ACHAT D'ACTIONS AUTORISEES PAR LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE 2025	52
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES .	53
ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2025	57
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS	81
COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2025	85

DECLARATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DE L'EMISSION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL RELATIF A L'EXERCICE 2025

J'atteste, qu'à ma connaissance les comptes présentés dans le présent rapport financier annuel au 31 décembre 2025, ont été établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Igny, le 26 mars 2026

Loic Poirier, Président directeur général

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR L'ACTIVITE DE LA SOCIETE ET DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Activité du Groupe

1.1 Organigramme juridique et évolutions du périmètre

ARCHOS SA est la société mère du Groupe dont le siège se trouve à Igny en région parisienne.
ARCHOS SA détient dix-huit filiales localisées en France, en Allemagne, à Hong Kong, en Chine, en Italie et aux USA.

Le périmètre de consolidation du groupe est le suivant au 31 décembre 2025 :

Périmètre

SOCIETES	PAYS	31/12/2025			31/12/2024		
		% de Contrôle	% d'intérêts	Méthode	% de Contrôle	% d'intérêts	Méthode
ARCHOS SA	France	MÈRE	MÈRE	IG	MÈRE	MÈRE	IG
ARCHOS AG	Suisse	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
ARCHOS GMBH	Allemagne	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
ARCHOS ITALIA	Italie	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
ARNOVA TECHNOLOGY HONG KONG	Hong Kong	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
ARCHOS TECHNOLOGY SHENZHEN CO.LTD	Chine	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
O2I	France	100,00%	100,00%	IG	-	-	-
LOGIC INSTRUMENT	France	19,99%	19,99%	IG	24,23%	24,23%	IG
LOGIC INSTRUMENT GMBH	Allemagne	19,99%	19,99%	IG	24,23%	24,23%	IG
ELEXO SAS	France	19,99%	19,99%	IG	24,23%	24,23%	IG
GLACIER	USA	19,99%	19,99%	IG	-	-	-
ARTIC	France	19,99%	19,99%	IG	-	-	-
DISTRAME	France	19,99%	19,99%	IG	-	-	-
MEDICAL DEVICE VENTURE (Ex PICOWAN)	France	99,05%	99,05%	IG	94,96%	94,96%	IG
DEXTRAIN	France	53,83%	52,32%	IG	53,83%	51,11%	IG
POLADERME	France	49,11%	48,65%	IG	49,11%	46,63%	IG
MDV IT	France	99,05%	99,05%	IG	94,96%	94,96%	IG
LIFI MED	France	99,05%	99,05%	IG	94,96%	94,96%	IG
DOMISANTE	France	99,05%	99,05%	IG	94,96%	94,96%	IG

ARCHOS détient le contrôle exclusif de Logic Instrument SA car elle exerce une influence dominante avec la capacité d'utiliser les actifs, passifs et éléments hors-bilan de la même façon qu'elle contrôle ce même type d'éléments de sa propre entité. La société LOGIC INSTRUMENT et ses filiales détenues à 100% sont donc intégrées dans les comptes consolidés d'ARCHOS selon la méthode de l'intégration globale.

La société POLADERME (filiales de Medical Devices venture) est intégrée globalement dans les comptes consolidés du fait de la détention par la société MEDICAL DEVICE VENTURE de la majorité des droits de votes au comité stratégique (ayant de larges pouvoirs) et lui confèrent le contrôle de fait de cette société.

Evolutions du périmètre sur la période

Au cours de l'année 2025 le périmètre a évolué au sein du Groupe du fait :

- De l'acquisition par Logic Instrument de 100 % des actions de la société ARTIC Distribution SAS (France) le 7 janvier 2025.
- De l'acquisition le 22 mars 2025 par Logic Instrument de 100% des intérêts de la société Glacier Computer LLC aux états unis. Cette acquisition a été financée par une augmentation de capital de la

société LOGIC INSTRUMENT de 461 K€ faisant passer la participation du groupe ARCHOS dans le groupe LOGIC INSTRUMENT de 24,2% à 23,5%.

- Du rachat par Archos SA de 4,1 % des actions de Medical Devices Venture SA (MDV) aux managers en application des accords mis en place à l'occasion de la sortie de cote de MDV. Ce rachat a été réalisé sur la même valorisation que celle retenue pour l'opération de retrait de cote (et donc sur la base du rapport d'expertise indépendante).
- Du Rachat par la société ARCHOS SA de 100% des actions de la société O2I Ingénierie (France) le 1er juillet 2025
- Du rachat par la société Logic Instrument de 100% des actions de la société Distrame SAS (France) le 17 novembre 2025. Cette acquisition a été financée par une augmentation de capital de la société LOGIC INSTRUMENT de 2.700 K€ faisant passer la participation du groupe ARCHOS dans le groupe LOGIC INSTRUMENT de 23,5 % à 20%.

1.2 Activité et faits marquants :

Opérations sur le capital

Augmentations de capital

Il n'y a pas eu d'opération sur le capital de Archos SA au cours de l'année.

1.3 Chiffre d'affaires

Le Groupe enregistre un chiffre d'affaires de 47,9 M€ sur l'exercice 2025, contre 31,4 M€ sur l'exercice 2024, soit une hausse globale de 52 %. Cette forte croissance provient à la fois de la forte progression des ventes en Allemagne et de l'acquisition de O2I, DISTRAME et GLACIER (US).

Chiffre d'affaires consolidé (en M€)	2025	2024	Variation	Variation en %
ARCHOS SA	2,5	3,3	-0,8	-24%
O2I	5,3		5,3	100%
Sous-Groupe LOGIC INSTRUMENT	38,7	27,2	11,5	42%
Sous-Groupe MDV	1,4	0,9	0,5	100%
Total	47,9	31,4	16,5	52%

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 26 Mars 2026.

1.4 COMPTE DE RESULTAT ET EBITDA¹

¹ L'EBITDA - Résultat opérationnel courant avant amortissements et dépréciations est un indicateur utilisé par la Direction pour mesurer la performance opérationnelle et financière et prendre des décisions d'investissement et d'allocation des ressources. Le sous-total EBITDA n'est pas nécessairement comparable à des indicateurs à l'appellation similaire présentés par d'autres entreprises. Il ne saurait se substituer au résultat opérationnel courant car les effets des amortissements et des dépréciations qui en sont exclus peuvent l'impacter de manière significative

Compte de résultat Consolidé Synthétique (en M€)	31/12/2025	31/12/2024	Variation en K€	Variation en %
Chiffre d'affaires	47,91	31,37	16,54	53%
Production stockée				
Autres Produits d'exploitation (Hors dotations et reprise de Prov.)	1,23	0,22	1,02	
Achats consommés	36,62	22,71	13,91	61%
<i>Marge brute (1)</i>	<i>11,30</i>	<i>8,67</i>	<i>2,63</i>	<i>30%</i>
<i>Taux de marge brute sur Chiffre d'affaires</i>	<i>24%</i>	<i>28%</i>		
Autres charges d'exploitation (Hors Amortissement et Dépréciation)	12,35	8,03	4,32	54%
EBITDA(1)	0,18	0,85	-0,67	-79%
Reprise de Provision	1,28	0,61	0,66	109%
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	-0,39	-0,42	0,03	-7%
Résultat d'exploitation	1,07	1,04	0,02	2%
Produits et charges financières	0,31	-0,02	0,33	-1829%
Produits et charges exceptionnelles		0,67	-0,67	-100%
Impôts sur les résultats	0,34	-0,29	0,63	-218%
Résultat net d'ensemble consolidé	1,72	1,40	0,32	23%

(1) Chiffre d'affaires & Production stockée - Achats consommés

Le taux de marge brute du Groupe (hors autres produits) s'établit à 24%.

Les autres charges d'exploitation (hors amortissements et dépréciations) s'établissent à 12,35 M€ contre 8,03 M€, soit une augmentation de 54% en lien avec les entrées de périmètre et la croissance du chiffre d'affaires.

Le résultat d'exploitation ressort à 1,07 M€ contre 1,04 M€ en 2024, stable.

Le résultat exceptionnel est nul. Nous rappelons qu'en l'application du nouveau règlement ANC 2022-06, aucun produit ou charge n'a été considéré comme exceptionnel sur l'exercice 2025.

Le résultat net consolidé s'établit à 1,7 M€ pour 2025 contre 1,4 M€ en 2024.

1.5 PRINCIPAUX ELEMENTS BILANCIELS CONSOLIDES

Les principaux éléments de soldes bilanciaux consolidés sont les suivants (en M€) :

Bilan Consolidé synthétique en M€

Actif	31/12/2025	31/12/2024
Actif immobilisé	7,25	5,66
Stocks et en-cours	5,36	2,94
Clients et comptes rattachés	9,97	4,31
Autres créances et comptes de régularisation	5,46	1,25
Valeurs mobilières de placement	0,30	0,20
Disponibilités	13,35	10,01
Total Actif	41,68	24,36

Passif	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux propres - Part du groupe	-0,13	-0,89
Intérêts minoritaires	9,43	5,73
Provisions	1,10	0,82
Emprunts et dettes financières	9,08	8,04
Fournisseurs et comptes rattachés	14,86	7,66
Autres dettes et comptes de régularisations	7,34	3,00
Total Passif	41,68	24,36

Le stock s'établit à 5,36 M€ contre 2,94 M€ au 31/12/2024.

Les comptes clients s'établissent à 9,97 M€ en augmentation de 5,66 M€.

Les capitaux propres part du groupe s'établissent à -0,13 M€, en progression de 0,76 M€ par rapport à la période précédente.

Les emprunts et dettes financières sont en hausse de 1,04 M€. Cette augmentation est principalement liée à l'intégration de l'endettement lié aux acquisitions sur le périmètre LOGIC INSTRUMENT. Par ailleurs, un nouvel emprunt de 300 K€ a été souscrit par ARCHOS SA au cours de l'exercice dans le cadre du refinancement de l'acquisition de O2i Ingénierie..

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés ressortent en hausse de 7,2 M€.

L'impact dans les postes du bilan relative aux variations de périmètre sont reporté dans les tableaux d'annexe consolidée.

1.6 Trésorerie Nette

La trésorerie nette (trésorerie moins concours bancaire courants) s'établit à 12,2 M€, en progression de 2,0 M€. La variation de la trésorerie sur cette période résulte principalement des flux suivants (le sens des signes indique l'impact sur la trésorerie) :

- Marge brute d'autofinancement de +0,7 M€,
- Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation de +1,8 M€,
- Acquisitions d'immobilisations et incidence des variations de périmètre pour +0,6 M€
- Remboursements nets d'emprunts -1,0 M€

1.7 Autres faits marquants

L'écart d'acquisition négatif de 209 K€ constaté par LOGIC INSTRUMENT dans le cadre de la prise de contrôle de la société DISTRAME a été repris en résultat d'exploitation sur l'exercice.

Litiges et procédures judiciaires

La société a été assignée en 2022 devant le tribunal des Prudhommes pour un litige avec un ancien salarié. La société conteste l'ensemble des demandes. Ce litige a été jugé en faveur de la société fin 2023 mais la partie adverse a interjeté appel de la décision de première instance. A ce stade, il est impossible de se prononcer sur l'issue de ce litige, qui reste incertaine, tant dans son principe que dans son échéance.

La société a par ailleurs été assignée en 2023 devant le tribunal de Commerce par certains actionnaires qui réclament des dommages et intérêts à raison de la baisse du cours de bourse. La société conteste l'ensemble de ces demandes infondées. A ce stade, il est impossible de se prononcer sur l'issue de ce litige, qui reste incertaine, tant dans son principe que dans son échéance.

1.8 Perspectives

L'année 2026 marque un tournant stratégique pour le groupe ARCHOS, qui se concentre désormais à proposer des solutions souveraines pour le secteur de la Défense. Le chiffre d'affaires de 2026 devrait quasiment doubler et dépasser les 90M€, cette forte croissance sera portée par la dynamique exceptionnelle de l'activité Défense. Le groupe ARCHOS enregistre un carnet de commandes de 35M€ pour l'année 2026 à date.

Le succès du groupe repose sur :

- Une stratégie d'expansion externe, avec l'intégration finalisée des acquisitions par Logic Instrument en 2025 (Distrame, Glacier Computer et Artic). Ces synergies permettent au groupe de s'imposer comme un leader européen des solutions mobiles défense durcies. La récurrence dans ces différentes sociétés est significative grâce à des contrats pluri annuels.
- Un fort développement en Allemagne, marché clé où le groupe prévoit de tripler son activité sur trois ans, capitalisant sur des partenariats technologiques de premier plan dans le secteur de la défense outre-Rhin et partenaire de RheinMetall.
- La mise en service de l'usine Tempest dans l'Essonne, activité souveraine, pour sécuriser des équipements électroniques des fuites électromagnétiques, le marché national est évalué à 50M€ par an.



- L'intégration en année pleine d'O2i Ingénierie va également contribuer à la croissance du Groupe ARCHOS grâce à une offre technologique totalement agnostique, maîtrisant aussi bien les environnements Apple, Google que Microsoft pour s'adapter aux infrastructures de chaque client et se tournera également vers le segment de la défense. Grâce à la complémentarité des expertises de chaque entité du groupe, ARCHOS déploie désormais des solutions mobiles sur mesure, incluant la personnalisation logicielle, la cybersécurité et la gestion de flotte sur site ou en régie.
- Enfin 2026 devrait être une étape importante pour la division MedTech du groupe, ainsi la start-up POLADERME multiplie les points de contact dans la Beauty Tech, l'univers cosmétique de pointe, tandis

que Dextrain devrait être soutenue par le dispositif « Numérique en santé mentale » de France 2030, via son projet NeuroScreen transforme la tablette en une plateforme de bilan automatisée. Domisanté, forte de ses premiers succès, prépare une offre incluant sa console, les prises de constantes et accès aux plateformes de téléconsultation disponible au quatrième trimestre.

Par ailleurs, le groupe n'exclut pas une nouvelle acquisition en 2026 et renforcera ainsi sa position dans le secteur de la défense.

1.9 Distributions antérieures

Il est rappelé, conformément à la loi, qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au titre des trois derniers exercices.

1.10 Activité de la société mère

Le chiffre d'affaires de la société ARCHOS SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'est élevé à 4,9 M€ contre 5,6 M€ pour la même période en 2024. Les charges d'exploitation se sont élevées à 5,6 M€ contre 5,4 M€ en 2024. Le résultat d'exploitation ressort à 0,4 M€ contre 0,4 M€ en 2024.

Le résultat exceptionnel à fin 2025 s'établit à 0 M€ contre 0,7 M€ en 2024.

Après prise en compte des résultats financier et exceptionnel, le résultat net s'établit à 2,0 M€ contre 1,8M€ en 2024.

1.11 Activité des filiales

Sous-groupe Logic Instrument

Le sous-groupe Logic Instrument, coté sur Euronext Growth (ALLOG), a réalisé une très bonne performance sur 2025 avec une progression du chiffre d'affaires consolidé de 42 % et un résultat net consolidé bénéficiaire de 1,2M€.

Logic Instrument a acquis 100% des titres de la société ARTIC DISTRIBUTION SAS en janvier 2025, 100% des titres de la société Glacier Computer LLC (USA) en mars 2025 et 100% des titres de la société Distrame SAS en novembre 2025.

Le sous-groupe Logic Instrument développe une activité dans le domaine des solutions et produits électroniques mobiles durcis conçus pour résister à des environnements hostiles (résistance aux chocs, aux poussières et aux liquides) et dans le domaine des instruments de mesure (Distrame SAS). Ces activités sont menées auprès des clients professionnels principalement dans l'industrie, la défense, la logistique et les services.

Sous-groupe Medical Devices Venture SAS

En 2025 Medical Devices Venture détient des participations dans 5 start-up dont l'activité est la suivante : (comptes sociaux des filiales)

	DEXTRAIN	DOMISANTE	MDV IT	POLADERME	LIFI MED
Chiffre d'affaires	85 587	600	1 342 520	96 406	0
Résultat d'exploitation	7 350	322 184	-60 241	-199 677	-1 390
Résultat financier	127 854	35 000	510	-16 490	0
IS	48 459	0	0	49 907	0
Résultat net	183 663	357 184	-59 731	-166 260	-1 390

Dextrain SAS

Dextrain développe des solutions dans le domaine des dispositifs de la dextérité et de l'analyse de l'activité neuronale. Si le Dextrain manipulandum continue à se vendre auprès des chercheurs et cliniciens, 2025 se caractérise par l'essor du HomeRehab. Ce dispositif entre aujourd'hui dans une phase de validation clinique cruciale pour l'auto rééducation à domicile, grâce à un partenariat avec les services neurovasculaires du FHU (Lariboisière, Fernand Widal, Bichat et le GHU Sainte-Anne).

Au-delà de l'Europe, Dextrain a noué un partenariat prometteur avec un distributeur en Afrique de l'Ouest. En structurant un réseau de distribution dans plus de vingt pays, dont le Togo, le Ghana et la Côte d'Ivoire, l'entreprise répond à un besoin croissant de technologies de rééducation performantes et accessibles pour des systèmes de santé aux budgets optimisés.

La psychiatrie et le diagnostic : un nouveau pilier stratégique

Face aux cycles de développement longs du marché de la rééducation, Dextrain a fait le choix stratégique d'accélérer son volet "Évaluation et Diagnostic". En s'appuyant sur l'analyse de la dextérité comme biomarqueur des déficits neurologiques, l'équipe s'est imposée dans des projets d'envergure tels que le RHU Pyscare et le PEPR PROPSY. Ces travaux ont abouti au développement d'une application sur tablette, ergonomique et rapide, capable de quantifier les dimensions sensorimotrices de la charge neurodéveloppementale en seulement 20 minutes. Ce virage technologique prend une dimension industrielle avec un déploiement prévu dans 50 centres, visant l'évaluation de plus de 10 000 patients.

POLADERME

Poladerme SAS développe un produit d'analyse de la peau basé sur la spectro-polarimétrie et l'analyse d'images en « deeplearning ». L'année 2025 a été marquée par des travaux importants avec des laboratoires de recherche en cosmétologie en France. Ces travaux permettent d'affiner les modèles de mesures et d'analyse du Poladerme. Ces réalisations ont permis à l'entreprise de poursuivre ses objectifs stratégiques dans les secteurs de la cosmétologie et de la dermatologie.

En 2025 POLADERME a finalisé son logiciel d'acquisition d'images et a défini les séquences d'images nécessaires. Les premiers dermatoscopes ont été produits, marquant une étape cruciale dans le développement technologique. Les différentes matrices de calibration du matériel ont été définies pour standardiser toutes les images prises en spectro-polarimétrie. Cette standardisation est essentielle pour étiqueter les images dans la base de données, garantissant ainsi une analyse précise et fiable.

Ces avancées ont permis à POLADERME de continuer à travailler sur ses deux axes de développement stratégiques : la cosmétologie et la dermatologie.

En 2025 POLADERME s'est concentré sur les applications cosmétologie et notamment sur la mesure non invasive et objective de la densité du collagène. En effet seule une biopsie invasive permet pour le moment une analyse précise, la solution de POLADERME répond à un enjeu critique des laboratoires de cosmétologie : l'objectivation scientifique de la jeunesse cutanée. POLADERME a conduit deux études indépendantes en collaboration avec des leaders majeurs du secteur cosmétique français.

Les résultats ont confirmé une forte concordance entre les données extraites par la technologie POLADERME et l'état de l'art en biologie cutanée. L'analyse des indicateurs polarimétriques a démontré une corrélation forte avec l'âge des sujets, validant ainsi la pertinence de l'approche pour caractériser le vieillissement tissulaire.

POLADERME se positionne donc comme un acteur de rupture sur le marché de la dermo-cosmétique.

En transformant un paramètre biologique complexe en une donnée numérique précise et valorisable, la solution ouvre des perspectives commerciales majeures autour de deux axes :

- Évaluation de l'efficacité produit : Les laboratoires pourront disposer d'un outil objectif et non invasif pour quantifier l'impact réel des formulations de soin sur la densité du collagène, apportant une preuve scientifique indiscutable aux allégations "anti-âge".
- Diagnostic cutané personnalisé : L'intégration de cette technologie en point de vente ou en institut permettra d'établir un diagnostic de peau inédit, favorisant la prescription ciblée de routines de soin basées sur l'état structurel profond du derme plutôt que sur sa simple apparence de surface.

DOMISANTE

En 2025 DOMISANTE a continué à intégrer de nouvelles fonctionnalités à sa plateforme pour continuer à moderniser l'accès aux soins depuis le domicile.

DOMISANTE a été retenue comme la solution technologique de référence dans le cadre de la création du CRT (Centre de Ressources Territorial) associé au SSIAD de Gouzon pour proposer un dispositif innovant visant à favoriser le maintien à domicile des personnes âgées en Creuse. Ce choix stratégique de DOMISANTE vise à moderniser l'accompagnement et à sécuriser le parcours de santé à domicile.

L'implémentation de DOMISANTÉ permet de répondre à trois objectifs fondamentaux :

- **Accompagnement des soignants** : La plateforme facilite la coordination en temps réel entre les différents intervenants (infirmiers du SSIAD, aides à domicile, médecins). Elle permet un partage fluide des informations et une meilleure organisation des tournées et des soins.
- **Suivi de santé proactif** : Grâce à des outils de télé suivi, la solution permet de surveiller les constantes et l'état de santé des bénéficiaires de manière préventive, réduisant ainsi les risques d'hospitalisation en urgence.
- **Autonomie et lien social pour les bénéficiaires** : DOMISANTE offre aux personnes âgées un cadre sécurisant à domicile tout en favorisant le maintien du lien avec les équipes de soin et l'entourage, élément clé du dispositif "EHPAD hors les murs".

Le déploiement du CRT va se faire en 3 temps sur 2026 pour permettre d'adapter la solution aux besoins des patients et des soignants.

La réussite de l'intégration de la solution DOMISANTE et la validation du modèle dans le cadre du CRT ouvrent la voie à une phase d'expansion et démontre que DOMISANTÉ se positionne comme acteur technologique du maintien à domicile permet d'envisager un déploiement auprès d'autres SSIAD ou SAD.

MDV IT SAS

La société a réalisé un chiffre d'affaires de 1,3 M€ en 2025 dans le secteur de l'hospitalité. La société fournit les équipements pour répondre à la demande croissante du secteur pour équiper un nombre croissant de chambres. La solution permet aux utilisateurs d'accéder depuis la tablette et sa station d'accueil à des services dédiés.

Lifimed SAS

Les conditions de développement de l'activité de la société n'étant pas réunies, les associés ont décidé de la fermeture de la structure (en janvier 2024).

1.12 Activité de Recherche et Développement

L'activité du Groupe en R&D s'est concentrée en 2025 sur les activités menées par Dextrain, Poladerme (filiales de Medical Devices Venture SA) mais également par O2i et Distrame (filiale de Logic Instrument SA).

1.13 Charges non déductibles fiscalement

Dépenses et charges somptuaires (art. 223 quater et 39-4 du CGI) : Néant.

Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles : Néant.

1.14 Commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes de la société sont présentés ci-après :

<i>En milliers d'euros</i>	Montant	
	2025	2024
Audit		
* Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés		
Emetteur	45	40
Filiales	85	61
SOUS-TOTAL	130	101
Services autres que la certification des comptes		
* services autres que le commissariat aux comptes		
Emetteur	5	6
Filiales		
SOUS-TOTAL	5	6
TOTAL	135	107

1.15 Renseignements sur la répartition du capital social et les actions d'auto-contrôle

Au 31 décembre 2025, le capital social était fixé à la somme de 522 477,19 euros divisée en 58 053 021 actions de 0,009 euro de valeur nominale chacune, intégralement libérées. A la date du présent rapport, le Groupe ne détient pas d'actions d'autocontrôle.

Au 31/12/2025 le management de la société détenait 25 % des actions. Aucun actionnaire connu ne détenait plus de 5% des actions de la société.

1.16 Actionnariat salarié

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102 du code de commerce, nous vous indiquons qu'au 31 décembre 2025 aucun salarié ne détenait d'actions de la société au titre d'un "dispositif de gestion collective" de type PEE ou FCPE et que l'actionnariat salarié est de 6 % du nombre total des actions de la société.

1.17 Evolution du cours de bourse sur l'année 2025

Mois	Moyenne du cours d'ouverture	Moyenne du cours de clôture	Volume mensuel
1	0,137	0,139	18 028 182
2	0,125	0,124	5 604 763
3	0,201	0,199	44 586 107
4	0,189	0,188	7 132 007
5	0,226	0,224	20 523 336
6	0,230	0,226	12 019 064
7	0,239	0,237	12 361 283
8	0,230	0,226	12 186 267
9	0,210	0,210	4 042 806
10	0,211	0,211	5 322 026
11	0,192	0,191	3 543 355
12	0,194	0,194	3 795 246
Moyenne annuelle	0,199	0,197	
		Volume annuel	149 144 442

1.18 Faits marquants intervenus depuis la date de clôture

Depuis la clôture de l'exercice, la situation géopolitique au Moyen-Orient s'est dégradée et demeure marquée par de fortes incertitudes. À la date d'arrêté des comptes, la société n'a pas identifié d'impact direct significatif sur son activité, sa situation financière ou ses perspectives. Toutefois, compte tenu du caractère évolutif de la situation, des effets indirects, notamment sur les conditions d'approvisionnement, les coûts énergétiques ou l'environnement économique global, ne peuvent être exclus. La société reste attentive à l'évolution de ce contexte et en évaluera les conséquences le cas échéant.

Fait à Igny, le 26 Mars 2026

Le Conseil d'administration.

**TABLEAU RECAPITULATIF DES DELEGATIONS EN COURS DE VALIDITE
ACCORDEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES AU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DANS LE DOMAINE DES
AUGMENTATIONS DE CAPITAL (par application des articles L. 225-129-1 et L.
225-129-2. du Code de commerce)**

Date d'Assemblée Générale	N° résolution	Nature de la délégation	Montant nominal maximum de l'augmentation de capital pouvant résulter de l'émission	Durée de la délégation	Utilisation au cours de l'exercice
19/05/2025	10	Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, à des actions nouvelles ou existantes ou à des titres de créances de la Société et/ou de ses Filiales, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires)	10.000.000	26 mois	Non
19/05/2025	12	Délégation de pouvoirs consentie au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social par incorporation de réserves, bénéfices ou primes ;	10.000.000	26 mois	Non
19/05/2025	13	Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet d'émettre, sans droit préférentiel de souscription, des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, à des actions nouvelles ou existantes ou à des titres de créances de la Société et/ou de ses Filiales, conformément à l'article L. 225-136 du Code de commerce, notamment dans le cadre d'une offre au public)	10.000.000	26 mois	non
19/05/2025	15	Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration en vue d'émettre des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions nouvelles, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de personnes ;	10.000.000	18 mois	non
19/05/2025	16	Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration en vue d'émettre des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions nouvelles, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de personnes dans le	10.000.000	18 mois	Non

		cadre d'un contrat de financement en fonds propres ou obligataire ;			
19/05/2025	17	Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration en vue d'émettre des bons de souscription d'actions, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit des mandataires sociaux et d'une catégorie de salariés cadres	20% du capital social	18 mois	Non
19/05/2025	18	Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet de procéder à l'émission réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de ces derniers, d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des actions nouvelles conformément à l'article L. 225-138-1 du Code de commerce	5% du capital social	26 mois	Non
19/05/2025	19	Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions au profit des salariés ou mandataires sociaux éligibles de la Société et des sociétés liées ;	15% du capital social	38 mois	Non
19/05/2025	20	Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions aux salariés ou mandataires sociaux éligibles de la Société ou des sociétés liées	10% du capital social	38 mois	Non
19/05/2025	21	Délégation de compétence au Conseil d'administration pour décider, en cas d'offre publique, de l'émission de bons de souscription d'actions à attribuer gratuitement aux actionnaires	100% du capital	18 mois	Non

RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

(1) Organes de gouvernance

Mandataires Sociaux

Le Président Directeur Général organise et dirige les travaux du Conseil. Il veille au bon fonctionnement des organes de la Société et s'assure, en particulier, que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission. Il rend compte à l'assemblée générale qu'il préside. Il dirige la Société et la représente auprès des tiers dans la limite de son objet social. Il est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société, sous réserve des pouvoirs que la loi attribue au Conseil d'administration et à l'assemblée générale des actionnaires et des limites apportées par le Conseil d'administration.

Les fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur Général ont été réunies entre les mains de Loïc Poirier, à la suite de la démission de Monsieur Henri Crohas de l'ensemble de ses fonctions au sein de la Société le 26 février 2021.

Les membres du Conseil d'administration sont nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la société.

Les statuts de la société ont opté pour la durée légale (Article L225-18 du code de Commerce) du mandat des administrateurs à savoir six exercices.

En conformité avec l'article L. 225-25 du Code de commerce, les administrateurs ne sont plus tenus de détenir au moins une action.

Le Conseil d'administration est composé comme suit à la date du présent rapport :

Nom	Fonction	Échéance du mandat
Loïc Poirier	Président du Conseil d'administration	AG approbation des comptes 2026
Christian Viguié	Administrateur	AG approbation des comptes 2026
Guillaume Burkel	Administrateur	AG approbation des comptes 2026

Le Conseil d'administration est, à ce jour, composé de 3 membres dont 1 indépendant, Monsieur Christian Viguié, qui n'entretient aucune relation de quelque nature que ce soit avec la Société ou sa direction qui puisse compromettre l'exercice de leur liberté de jugement, ce qui leur permet de jouer pleinement leur rôle d'administrateur indépendant (le critère d'indépendance est apprécié au regard du code MIDDLENEXT recommandation N°8).

Les actions détenues par le personnel de la société représentaient au 31/12/2025 25% du capital social de la Société.

(2) Listes des mandats et fonctions des mandataires sociaux

Le tableau ci-dessous présente la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercées dans toute société par chacun des mandataires sociaux.

Prénom, nom et adresse	Mandat et fonction principale exercée dans la Société	Date de première nomination	Date de dernier renouvellement	Date d'échéance mandat	Principaux mandats et fonctions exercés hors de la Société au cours des 5 dernières années	Société
Loïc Poirier 3 rue Ampère, 91430 Igny	Administrateur	CA du 8 août 2014	AG du 12 mai 2021	AG statuant sur les comptes clos au 31/12/2026	PDG CEO CEO Geschäftsführer PDG Président Président Président Président Président Président Chairman Director Président Président Président	Logic Instrument SA Archos Technology Shenzhen Arnova Technology Hong Archos GmbH et Logic Instrument GmbH Medical Devices Venture SA LifiMed SAS Dextrain SAS Poladerme SAS MDV IT SAS Domisanté SAS LP Parisian Archos Italy Glacier computer LLC O2I Ingénierie SAS Artic Distribution SAS DISTRAME SAS
	Président du Conseil d'administration	CA du 26 Février 2021		AG statuant sur les comptes clos au 31/12/2026		
	Directeur Général	CA du 22 mars 2013	CA du 9 mars 2021	09-mars-27		
Christian Viguié 3 rue Ampère, 91430 Igny	Administrateur	CA du 26 Février 2021 (Cooptation en remplacement de Monsieur Henri Crohas)	AG du 12 mai 2021	AG statuant sur les comptes clos au 31/12/2026	Président	SAS Bagnac Décideur Conseil
Guillaume Burkel 3 rue Ampère 91430 Igny	Administrateur	AG du 12 mai 2021		AG statuant sur les comptes clos au 31/12/2026	Administrateur & DGD DG DG	Medical Devices Venture SA Elexo SAS O2I Ingénierie SAS

Monsieur Christian Viguié est « administrateur indépendant ² » de la Société.

(3) Rémunérations et avantages des organes de gouvernance

Le Président ne cumule pas de contrat de travail avec son mandat social.

La Société n'a pas mis en place un régime de retraite supplémentaire au bénéfice du Président. La recommandation n°4 du code MIDDLENEXT n'a donc pas vocation à s'appliquer.

Monsieur Burkel est directeur des activités Corporate du Groupe, il dispose à ce titre d'un contrat de travail (il est salarié de Archos SA depuis 2010).

Rémunérations des mandataires sociaux

²Selon définition du code Middledenext recommandation N°8

En milliers d'euros

Description	Archos SA	MDV	ATH (*)	LOGIC INSTRUMENT	ELEXO	O2I Ingenierie	DISTRAME	Total
Rémunérations et assimilés	325	52	138	116	99	72	11	812
Engagements de retraite	0							
Avances	0							
Total	325	52	138	116	99	72	11	812

(*) Montants en HK\$ convertis en euros au taux au 31/12/25

Lors des réunions du Conseil d'administration tenues les 6 novembre 2012, 22 mars 2013, 10 juin 2020 et le 9 mars 2021, le Conseil d'administration a voté les montants de la rémunération du Directeur Général. Les frais et dépenses (notamment les frais raisonnables de déplacement et d'hébergement) engagés par les administrateurs au titre de leur mandat (réunions du Conseil d'Administration, réalisation de missions confiées par le Conseil d'Administration) sont intégralement pris en charge par la Société. Aucune somme significative n'a été versée à ce titre en 2025.

Rémunération des administrateurs

L'Assemblée Générale Ordinaire du 19 mai 2025 a fixé le montant annuel global de la rémunération des administrateurs à 50.000 euros au titre de l'exercice 2025 à charge pour le Conseil d'administration d'en répartir les montants.

Stock-options

Il n'existe à la date du présent rapport financier annuel aucun plan « actif » de stock-options.

(4) Conventions réglementées

(par application de l'article L225-38 du Code de commerce modifié par l'ordonnance n°2014-863 du 31 juillet 2014 - art. 7)

Nature	Montant 2025	Co-contractant
Responsabilité civile des dirigeants	18 530	Allianz
Vente de produits	153 292	Logic Instrument
Vente de produits	201 135	Elexo
Convention Rheinmetal	250 000	Logic Instrument SA
Convention MDV IT	149 450	Archos SA
Abandon créance Dextrain	230 997	Dextrain
Abandon de créance Domisanté	225 913	Domisanté

L'ensemble des conventions listées ci-dessus a été préalablement autorisé par le Conseil d'administration.

Gestion des risques et contrôle interne

Le contrôle interne en place au sein de chaque société du Groupe repose sur les fondements principaux suivants :

- la reconnaissance de la pleine responsabilité des dirigeants des sociétés du Groupe ;
- un système de reporting financier semestriel ;
- la supervision et l'approbation par les directeurs du siège des opérations courantes des filiales ;
- la supervision de la majorité des décaissements grâce à la mise en place d'une plateforme de paiements centralisée.

Tout en privilégiant les critères suivants :

- un critère de réactivité, afin d'accompagner l'autonomie de chaque société dans la gestion de ses affaires ;
- un critère de souplesse pour que les dirigeants des sociétés du Groupe exercent pleinement leurs responsabilités ;

- un critère de simplicité afin que le processus de contrôle interne reste adapté à la taille modeste des entreprises composant notre Groupe.

Les acteurs privilégiés du contrôle interne sont :

- le Conseil d'administration ;
- le Directeur Financier Groupe et les correspondants administratifs et financiers locaux ;

La Société met en œuvre des reportings comptables et financiers périodiques, analysés avec les responsables des filiales concernées. La périodicité des reportings dépend de la nature des informations (mensuelle, hebdomadaire ou quotidienne pour les reportings de trésorerie et de chiffre d'affaires, semestrielle pour les reportings de résultats).

La Société assure, dans le cadre de son service juridique :

- le traitement des dossiers et/ou contentieux de la Société (et le cas échéant, le traitement de ceux des filiales en liaison avec celles-ci) susceptibles de générer des risques significatifs ;
- l'assistance juridique de la Société et de ses filiales.

Concernant la comptabilité et la consolidation du Groupe, les règles sont définies au niveau du Groupe, par le Directeur Financier, qui s'assure de la diffusion et de l'application auprès des différentes filiales.

Facteurs de risques

L'intégralité des risques identifiés par la Société est consultable en Section 4 « Facteurs de risque » dans le « Document d'Information » établi le 9 décembre 2020, à l'occasion du transfert sur Euronext Growth. Le document est consultable sur le site internet de la Société :

(https://www.archos.com/corporate/investors/financial_doc/Archos_Document_d_information_vfinale_91220_20_fr.pdf)

Sont présentés dans cette section les seuls risques spécifiques à la Société, et qui sont importants pour la prise d'une décision d'investissement en connaissance de cause. Pour chacun des risques exposés ci-dessous, la Société a procédé comme suit :

- présentation du risque brut, tel qu'il existe dans le cadre de l'activité de la Société ;
- présentation des mesures mises en œuvre par la Société aux fins de gestion dudit risque, le cas échéant.

L'application de ces mesures au risque brut permet à la Société d'analyser un risque net. La Société a évalué le degré de criticité du risque net, lequel repose sur l'analyse conjointe de deux critères : (i) la probabilité de voir se réaliser le risque et (ii) l'ampleur estimée de son impact négatif. Le degré de criticité de chaque risque est exposé ci-après, selon l'échelle qualitative suivante : faible ; moyen ; élevé.

Tableau synthétique :

Nature du risque	Degré de criticité du risque net
Risques liés à l'activité de la société et à son organisation	
- Risques liés à l'incapacité de la Société à développer des produits correspondant aux attentes des clients dans des conditions économiques acceptables	Elevé
- Risques liés à la dépendance vis-à-vis de développements tiers	Elevé
- Risques liés à la dilution	Moyen
- Risques liés à la dépendance à certains clients	Moyen
- Risques fournisseurs	Elevé

– Risque de dépendance aux personnes-clé	Elevé
Risques financiers	
– Risque de liquidité	Moyen
– Risque de change	Moyen
Risques juridiques ou réglementaires	
– Risques liés à l'utilisation de technologies appartenant en partie à des tiers et de dépendance à la propriété intellectuelle détenue pour partie par des tiers	Moyen

Risques liés à l'activité de la société et à son organisation

Risques liés à l'incapacité de la Société à développer des produits correspondant aux attentes des clients dans des conditions économiques acceptables

La réussite de la Société dépend en grande partie de l'acceptation par les clients des produits qu'elle offre, qui peut être affectée par de nombreux facteurs, parmi lesquels figurent notamment la publicité, la disponibilité de produits alternatifs, la situation économique d'ensemble et d'autres facteurs externes qui peuvent évoluer rapidement. Il est extrêmement difficile de prédire avec la demande future d'offres et services, existants ou à venir, ainsi que la taille, la composition et la croissance future des marchés sur lesquels évolue la Société. La Société pourrait être incapable de s'adapter à cette demande en constante évolution, ce qui pourrait fortement réduire la demande de ses produits et avoir un effet immédiat et significatif sur sa situation financière et son résultat d'exploitation.

Cette inadaptation aux attentes du marché ou incapacité à attirer des clients aurait une influence négative sur le chiffre d'affaires de la Société, sur ses marges et son résultat. Et quand bien même la Société serait en mesure de produire ou de se procurer des produits en phase avec les attentes des segments de marché visés, mais dans des conditions économiques ne répondant pas aux critères de rentabilité qu'elle s'est fixés, ses marges et donc son résultat pourraient en être affectés.

L'étude, la conception et le développement de nouveaux produits requièrent du temps et la mobilisation des ressources internes et/ou externes de la Société. La Société peut, pour de multiples raisons techniques, commerciales ou autres, ne pas être en mesure de lancer un produit qu'elle a identifié comme étant adapté à un segment de marché qui lui semble porteur ou ne pas être en mesure de lancer un tel produit à temps. Cela peut être le cas pour tout projet en cours et non abouti.

L'échec commercial d'un produit développé ou le retard dans le lancement d'un produit par la Société serait non seulement de nature à nuire à sa crédibilité vis-à-vis de ses partenaires et à dégrader son chiffre d'affaires, mais grèverait également, notamment du fait des coûts de développement engagés, ses résultats et sa situation financière. Ce facteur serait d'autant plus important que le nombre de produits qu'elle aurait développés serait limité.

De même, si son offre de nouveaux produits n'était pas perçue comme suffisamment différenciante par les clients par rapport à des produits existants ou si les prix auxquels la Société envisageait de proposer ses produits n'étaient pas acceptables par le marché, la Société devrait soit les réduire, soit accepter de ne vendre qu'une fraction de la quantité qu'elle avait initialement prévue de vendre.

La Direction dispose d'un système d'informations fiable de suivi des ventes et se tient à l'écoute de la concurrence pour anticiper au mieux les mouvements de marché et en limiter les à-coups, qu'ils soient positifs ou négatifs.

La Société estime que le degré de criticité de ce risque net est élevé, étant considéré que :

- L'efficacité des mesures mises en place par la Société pour appréhender l'environnement concurrentiel renforcé dans lequel elle évolue peut-être limitée (en cas de retards ou de contraintes dans la sortie de

nouveaux produits, ou si les concurrents mettent sur le marché des produits et des services plus performants) ;

- La réalisation des événements décrits dans la présente section pourrait avoir un impact négatif élevé sur la Société (impact sur le chiffre d'affaires, sur le niveau de rentabilité de la Société et sur la valeur de son stock.

Risques liés à la dépendance vis-à-vis de développements tiers

La Société utilise des technologies tierces sur certains aspects logiciels. L'incapacité des fournisseurs de solutions à maintenir ou à faire évoluer ces solutions pourrait amener la Société à devoir rechercher des solutions comparables (si elles existent) et il pourrait en résulter des retards dans la fourniture de versions de programmes ou des surcoûts imprévisibles. Par exemple, la Société utilise des technologies logicielles de Google (système Android), Microsoft ou Amazon qui évoluent fréquemment. L'absence de mise à niveau de ces systèmes par Google, Microsoft ou Amazon ou la non disponibilité pour le Groupe des évolutions de ces systèmes ou technologies pourrait avoir un impact sur la performance des produits (par rapport à des produits concurrents) ou sur le calendrier de sortie des nouveaux produits.

Selon la Société, il est de l'intérêt de ces grands groupes de faciliter l'accès à leurs services au plus grand nombre de fabricants et de fournisseurs de services, étant précisé que les régulations notamment européennes en matière de protection à l'encontre des abus de position dominante sont susceptibles de maintenir cette situation.

La Société estime que le degré de criticité de ce risque net est élevé, étant considéré que :

- la Société ne peut fournir de garantie sur le fait que les stratégies des grands groupes n'évolueront pas dans le futur ;
- la réalisation des événements décrits dans la présente section pourrait avoir un impact négatif élevé sur la Société (impact sur le chiffre d'affaires et sur le niveau de rentabilité de la Société).

Risque de dilution

Au cours du premier semestre 2024 la Société a mis fin à tous les instruments de financements dilutifs qui restaient en vigueur.

Le financement par fonds propres constitue son principal mode de financement. Selon le niveau de croissance de son activité, il ne peut être exclu que, dans le futur, elle procède à de nouvelles émissions avec un possible impact dilutif pour ses actionnaires.

La Société estime que le degré de criticité de ce risque net est moyen, étant considéré que le recours à des augmentations de capital reste possible compte tenu des délégations en cours et de la difficulté de trouver des financements bancaires si la situation de la société devenait plus tendue.

Risques liés à la dépendance à certains clients

La société est en relation commerciale (directement ou avec ses filiales) avec un certain nombre de clients dans ses activités à destination des professionnels. Elle est de ce fait dépendante du volume d'activité réalisé par ces clients. Dans certaines filiales une concentration assez élevée de l'activité sur certains clients présente un risque si ces clients importants venaient à réduire leur activité avec la Société. Le développement du Groupe permet de progressivement réduire globalement cette dépendance mais il est possible qu'une réduction d'activité ou une perte d'activité auprès de ces clients importants mettent la société (ou ses filiales) en situation de devoir adapter rapidement son organisation pour compenser ces évolutions.

La Société estime que le degré de criticité de ce risque net est moyen, étant considéré que l'adaptation de l'organisation de la Société ou de ses filiales dans un tel contexte pourrait être réalisé en partie au sein du Groupe

en tenant compte du fait que les clients sont souvent différents entre les filiales et que les activités sont assez similaires sur le plan opérationnel.

La Société estime que le degré de criticité de ce risque net est élevé, étant considéré que la plupart de ses concurrents disposent de moyens financiers et technologiques beaucoup plus importants que les siens.

Risques fournisseurs

La Société estime que son développement repose sur sa capacité à établir et maintenir des relations de grande qualité avec un certain nombre de partenaires asiatiques (Chine, Japon et Taïwan). La totalité de la production est sous-traitée à ces différents partenaires. Cette relation requiert le maintien d'une présence forte en Asie.

Si l'un de ces sous-traitants mettait fin au contrat le liant à la Société, si l'un de ces contrats n'était pas renouvelé, si la qualité des relations entre l'un des sous-traitants et la Société se détériorait, ou si l'un des sous-traitants actuels n'était pas en mesure de s'adapter à la progression technologique des produits, la Société devrait chercher de nouveaux partenaires locaux et nouer une relation avec eux. La Société ne peut garantir qu'elle sera en mesure de nouer de tels partenariats. Le cas échéant, leur mise en place pourrait nécessiter une durée plus ou moins longue, la Société ne maîtrisant pas la durée de mise en place desdits partenariats. De plus, il ne peut être garanti que le nouveau partenaire de la Société serait à même de fournir une prestation de même nature que celle de son ancien sous-traitant, ce qui pourrait avoir des conséquences négatives sur les résultats de la Société, sa situation financière et ses perspectives de croissance.

Par ailleurs, la défaillance d'un de ces sous-traitants serait susceptible d'entraîner des retards dans les livraisons de la Société, ce qui pourrait affecter négativement les ventes, les résultats et la réputation de la Société. Ces retards pourraient avoir des conséquences encore plus importantes s'ils devaient survenir pendant la période de pic d'activité pour la vente des produits de la Société, à savoir en fin d'année.

Par ailleurs, il est possible que certains concurrents majeurs du secteur exercent une forte tension sur l'approvisionnement sur certains composants et il est possible que les approvisionnements en composants (écrans, processeurs, modules de communication, etc.) puissent être difficiles pour les fournisseurs de la Société. La Société ne dispose pas de moyens raisonnables de limitation de ce risque d'approvisionnement.

La Société pourrait également être confrontée aux conséquences résultant de violations par ces fournisseurs des réglementations applicables et/ou des droits de propriété intellectuelle de tiers afférents aux produits qu'ils fabriquent et fournissent à la Société. A titre d'exemple, le choix stratégique de se tourner vers un fournisseur de microprocesseur particulier peut entraîner une très forte dépendance de la Société à la fois au niveau de la technologie embarquée et des risques de violations de droits de propriété intellectuelle inhérente au produit sélectionné.

Enfin, la Société pourrait également être exposée aux effets des retards de production ou d'autres défauts d'exécution par les fournisseurs (retards de livraison, pénurie de composants, etc.), ce qui pourrait affecter négativement et de manière significative les ventes, les résultats et la réputation de la Société. La durée de vie des produits distribués par la Société est de nature à amplifier ce facteur.

La Société dispose d'une équipe à Shenzhen (Chine) depuis plus de 15 ans et a noué des relations avec un large panel de fournisseurs, ce qui lui permettrait de faciliter ses recherches de solutions alternatives en cas de défaillance de fournisseurs.

La Société estime que le degré de criticité de ce risque net est élevé, étant considéré que :

- la Société ne peut fournir de garantie sur le fait que ses fournisseurs poursuivront leurs relations commerciales avec elles dans la durée ou maintiendront un niveau opérationnel en phase avec ses besoins et en cas de défaillance de fournisseurs de certains de ses produits, la Société pourrait ne pas être en mesure de les remplacer rapidement ;
- la réalisation des événements décrits dans la présente section pourrait avoir un impact négatif élevé sur la Société (impact sur les délais de livraison des produits, sur l'image de la Société, sur le chiffre

d'affaires, sur le niveau de rentabilité de la Société et sur la valeur de son stock et sur la possibilité d'arrêt d'activité de certains fournisseurs rendant impossible l'achat de composants nécessaires à la réparation de certains produits).

Risque de dépendance aux personnes-clé

La Société s'appuie largement sur Monsieur Loïc Poirier, Directeur Général et Président (à compter du 26 février 2021) pour son développement, ainsi que pour la mise en œuvre de sa stratégie.

Si la Société venait à perdre les services d'un ou plusieurs de ses dirigeants disposant d'une grande expérience du marché sur lequel le Groupe exerce son activité, ou si l'un ou plusieurs d'entre eux décidaient de réduire ou mettre fin à leur implication, la Société pourrait rencontrer des difficultés pour les remplacer et ses activités pourraient s'en trouver ralenties ou sa situation financière, ses résultats ou sa capacité à réaliser ses objectifs en être affectés.

La Société estime que le degré de criticité de ce risque net est élevé, étant considéré que la réalisation des événements décrits dans la présente section pourrait avoir un impact négatif élevé sur la Société (non atteinte de objectifs de la Société, désorganisation, impact sur le chiffre d'affaires et la rentabilité).

Risques financiers

Risque de liquidité

La trésorerie et les dettes financières du Groupe se présentaient comme suit au 31 décembre 2025 :

En milliers d'euros			
Endettement financier net		31-déc.-25	31-déc.-24
Dettes financières "Capitaux propres Autres"			
Subvention d'investissement			
Avances conditionnées			
Dettes financières "Capitaux propres Autres"			
Emprunts et dettes financières			
Emprunts obligataires convertibles		0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		4 659	4 714
Emprunts en crédit-bail		144	29
Concours bancaires et autres dettes bancaires courantes		1 395	0
Autres dettes financières (2)		2 884	3 295
Total emprunts et dettes financières		9 082	8 038
Total dettes financières brutes		9 082	8 038
Valeurs mobilières de placement		-300	-200
Disponibilités		-13 346	-10 008
(Excédent) / Endettement net avec intérêts courus incluant les avances factors		-4 564	-2 170

(1) Dont au 31/12/ 2025 Emprunts rachat Elexo 0,8 M€, Emprunts BFR Elexo 1,6 M€, PGE Logic Instrument 0,2 M€, emprunts Investissements tempest 0,6 M€, emprunt rachat O2i 0,3 M€, emprunt Distrame 0,3 M€ et Glacier 0,1 M€, amorçage BPI Poladerme 0,3 M€ et avances remboursables obtenues pour le financement de projets collaboratifs pour 0,5 M€.

(2) Dont emprunt BEI rééchelonné pour 2,9 M€.

Dettes par échéance	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans
En EUR		Montant	Montant
Emprunts obligataires convertibles	0	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 659	2 891	1 768
Concours bancaires courants	1 395	0	1 395
Emprunts en crédit bail	144	144	0
Emprunts et dettes financières divers	2 884	39	2 845
TOTAL GENERAL	9 082	3 074	6 008

La Société estime que le degré de criticité de ce risque net est moyen.

Risque de change

Le Groupe traite une partie significative de ses achats et ventes en devise autre que l'euro (USD et GBP pour l'essentiel). Les ventes libellées en USD concernent des ventes réalisées hors Europe (essentiellement les activités traitées au départ de Hong Kong). La quasi-totalité des produits est fabriquée en Asie et est négociée en USD. Considérant que son environnement concurrentiel et technologique est trop fluctuant pour s'accorder avec des prises de positions de couverture à moyen terme, la Société a décidé de ne pas prendre de couvertures en devises. Il en résulte un risque lié à une éventuelle hausse ou baisse des cours des devises, ce qui impacterait la rentabilité financière de la Société.

Le cycle financier d'exposition au risque en dollars est en moyenne de 2 mois, compte tenu des délais entre la prise de commande et le règlement des produits aux fournisseurs.

La Société estime que le degré de criticité de ce risque net est moyen, étant considéré que :

- la Société ne prend pas de couverture en devises mais la durée d'exposition au risque de change est le plus souvent inférieure à 3 mois ;
- la réalisation des événements décrits dans la présente section pourrait avoir un impact négatif moyen sur la Société (impact sur la rentabilité financière).

Risques de nature juridique ou réglementaire

Risques liés à l'utilisation de technologies appartenant en partie à des tiers et de dépendance à la propriété intellectuelle détenue pour partie par des tiers

La Société utilise des technologies appartenant en partie à des tiers afin de fournir ses produits, et est en conséquence dépendante de la propriété intellectuelle détenue pour partie par des tiers ; ses activités peuvent être affectées négativement si la Société ne peut plus utiliser lesdites technologies en tout ou partie.

Les produits fournis à la Société par ses fournisseurs et sous-traitants peuvent également utiliser des technologies licenciées par des tiers telles que des logiciels. La Société fait ses meilleurs efforts pour obtenir de ses fournisseurs des garanties contractuelles concernant les droits de propriété intellectuelle, mais la Société ne peut garantir que ses produits ou leurs composants ne violent pas ou ne violeront pas des droits de propriété intellectuelle détenus par d'autres. La Société pourrait faire l'objet d'actions de la part de tiers pour violation de leurs droits de propriété intellectuelle. S'il était établi à l'avenir que la Société avait enfreint des droits de propriété intellectuelle de tiers, leur utilisation pourrait lui en être interdite. Elle pourrait avoir à payer des redevances ou des amendes et dans certains cas être contrainte de développer ses propres créations alternatives, ce qui peut s'avérer impossible. De telles actions pourraient affecter négativement de manière significative l'activité de la Société, ses résultats et sa situation financière.

La condamnation de la Société pourrait entraîner également des coûts importants. En outre, même si la Société était en mesure d'obtenir une licence soit sur la technologie ou le contenu faisant l'objet de l'action, soit sur une technologie ou un contenu similaire, les redevances réclamées par les propriétaires des droits pourraient être d'un montant élevé. Ces droits de propriété intellectuelle pourraient enfin ne pas être disponibles du tout. En conséquence, la Société pourrait être obligée de revoir la conception de ses produits en développant une propriété intellectuelle alternative dont l'utilisation ne constituerait pas une violation de droits, ce qui pourrait nécessiter des coûts et des efforts substantiels. Si la Société ne pouvait pas se voir céder de licences ou ne pouvait pas développer de technologies alternatives pour éviter que ses activités ne portent atteinte aux droits des tiers, elle serait contrainte de limiter son offre de produits actuels et futurs. L'un quelconque de ces événements pourrait avoir une incidence négative sur l'activité, les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société.

La Société dispose d'une longue expérience dans la gestion de ces risques et entretient de bonnes relations avec la plupart des détenteurs de portefeuille de brevets. Néanmoins, la Société estime que le degré de criticité de ce risque net est élevé, étant considéré que :

- le nombre de brevets déposés dans son secteur d'activité est très important, avec des niveaux de complexité technique importants sur des technologies proches, ce qui augmente la probabilité d'être confronté à des plaintes pour utilisation non autorisée de brevets de tiers ;
- la Société peut ne pas disposer des ressources nécessaires pour obtenir les droits ou pour développer ou rechercher des solutions alternatives ;
- la réalisation des événements décrits dans la présente section pourrait avoir un impact négatif élevé sur la Société (impacts sur la rentabilité financière, sur le développement de produits et du chiffre d'affaires).

ANNEXES AU RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR L'ACTIVITE DE LA SOCIETE ET DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

- Opérations courantes et conclues à des conditions normales au 31 décembre 2025

Nature	Montant 2025	Co-contractant
Services opérationnels ATH refacturés à Archos SA	446 998	Arnova Technology HongKong
Services Opérationnels ATS refacturés à Archos SA	366 581	Archos technology Shenzhen
Convention services opérationnels et administratifs	518 264	ELEXO
Convention services opérationnels et administratifs	523 040	Logic Instrument SA
Convention services opérationnels et administratifs	71 334	O2i Ingénierie
Convention services opérationnels et administratifs	23 315	Artic Distribution
Convention services opérationnels et administratifs	45 524	Dextrain
Convention services opérationnels et administratifs	32 700	Domisanté
Convention services opérationnels et administratifs	44 624	Medical Devices Venture SA
Convention services opérationnels et administratifs	303 735	MDV IT
Convention services opérationnels et administratifs	65 240	Poladerme

2 – Inventaire des titres de participations (en Keuros)

En milliers d'euros

Description	Valeur brute des titres	Valeur nette des titres
Filiales (plus de 50%)		
Archos Deutschland Gmbh	25	0
Archos Italie	10	0
O2I Ingenierie	360	360
Archos Technology Shenzen	493	0
Arnova Technology Hong Kong	1 707	0
MDV SA	3 852	3 852
Participations (10 - 50%)		
Logic Instrument	3 564	3 564
Autres titres		
Titres auto-détenus	-	0
SICAV	-	0
Total	10 011	7 776

3 – Informations relatives aux délais de paiement des fournisseurs et des clients (article D.441-6 du Code de Commerce)

		Article D. 441 - II : Factures <u>reçues</u> ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice					Article D. 441 - II : Factures émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice					
	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre cumulé de factures concernées	2					391	49					216
Montant cumulé des factures concernées TTC	7	4	0	3	842	856	-177	-527	-17	-28	-102	-851
Pourcentage du montant total TTC des factures reçues dans l'année	0%	0,2%	0,0%	0,11%	34,3%	34,8%						
Pourcentage du montant total TTC des factures émises dans l'année							-8%	-23%	-1%	-1%	-4%	-37%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues												
Montant total des factures exclues												
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - Article L.441-6 ou article L. 443-1 du code du commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	- délais contractuels - délais légaux						- délais contractuels - délais légaux					

Les factures clients et fournisseurs avec des filiales d'ARCHOS SA ne sont pas incluses dans le tableau ci-dessus. Les factures fournisseurs présentées dans la partie (B) du tableau sont exclues de la partie (A) du tableau car elles font l'objet d'accord spécifiques.

4 - Tableau des cinq derniers exercices (comptes sociaux)

en euros	2 021	2 022	2 023	2 024	2 025
1 - Capital en fin d'exercice					
Capital social	1 331 690	51 495	68 552	522 477	522 477
Nombre d'actions ordinaires	13 316 898 403	20 598 165	1 246 403	58 053 021	58 053 021
Nombre d'actions de préférence	0	0	0	0	0
2 - Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors TVA	8 113 961	5 178 993	4 613 550	5 607 173	4 866 130
Résultat avant IS, particip. et dot.	-2 242 832	-7 193 128	-2 580 992	1 048 580	222 609
Impôts sur les bénéfices	0	0	0	0	0
Participation des salariés	0	0	0	0	0
Résultat net comptable	-6 517 933	-2 089 999	-2 320 544	1 837 123	2 091 475
3 - Résultat par action					
Résultat avant IS, participation et dotations	0,00	0,00	-2,07	0,02	0,00
Résultat net comptable	0,00	0,00	-1,86	0,03	0,04
4 - Personnel					
Effectif moyen de l'exercice	15	15	10	11	10
Masse salariale de l'exercice	1 271 510	1 271 510	980 832	924 124	903 217
Montant des charges sociales	603 291	603 291	419 613	388 945	395 430

RAPPORT SPECIAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE SUR LES OPERATIONS D'ATTRIBUTION D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS REALISEES AU COURS DE L'EXERCICE 2025

(Etabli en conformité de l'article L.225-184 du Code de commerce)

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article L.225-184 du Code de commerce, nous avons l'honneur de vous informer qu'aucune opération d'attribution d'options de souscription d'actions n'est intervenue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Par ailleurs, nous vous informons que lors de l'exercice écoulé, aucune option n'a été exercée.

Fait à Igny, le 26 Mars 2026

Le Conseil d'administration.

RAPPORT SPECIAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE SUR LES OPERATIONS D'ATTRIBUTION GRATUITES D'ACTIONS REALISEES AU COURS DE L'EXERCICE 2025

Chers Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-197-4 du Code de commerce, nous vous rendons compte des opérations d'attributions gratuites d'actions réalisées au cours de l'exercice 2025 en vertu des dispositions des articles L. 225-197-1 à L. 225-197-3 du Code de commerce. Nous avons l'honneur de vous informer qu'aucune opération d'attribution d'actions gratuites n'est intervenue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Fait à Igny,

Le 26 Mars 2026

Le Conseil d'Administration.

RAPPORT SPECIAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE SUR LA REALISATION DES OPERATIONS D'ACHAT D'ACTIONS AUTORISEES PAR LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE 2025

(Etabli en conformité de l'article L.22-10-62 du Code de Commerce)

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article L.22.-10-62 du code de commerce, nous avons l'honneur de vous informer qu'aucune opération d'achat d'actions n'est intervenue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Fait à Igny,

Le 26 Mars 2026

Le Conseil d'Administration.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'assemblée générale,

Opinion sur les comptes consolidés

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Archos relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une

opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Paris, le 26 mars 2026

Extentis Audit

Frédéric BITBOL

Commissaire aux comptes

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2025

Bilan Consolidé

En K - EUR

Actif	31/12/2025	31/12/2024
Immobilisations incorporelles	6 224	5 324
<i>Dont Ecart d'acquisition</i>	5 610	4 685
Immobilisations corporelles	583	103
Immobilisations financières	442	228
Titres mis en équivalence		
Actif immobilisé	7 249	5 655
Stocks et en-cours	5 359	2 942
Clients et comptes rattachés	9 967	4 305
Autres créances et comptes de régularisation (4)	5 462	1 249
Valeurs mobilières de placement	300	200
Disponibilités	13 346	10 008
Actif circulant	34 434	18 703
Total Actif	41 683	24 358

Passif	31/12/2025	31/12/2024
Capital (1)	522	522
Primes (1)	24 654	24 654
Réserves et résultat consolidés (2)	-25 306	-26 067
Autres (3)		
Capitaux propres - Part du groupe	-129	-890
Intérêts minoritaires	9 432	5 728
Provisions	1 100	821
Emprunts et dettes financières	9 082	8 038
Fournisseurs et comptes rattachés	14 861	7 657
Autres dettes et comptes de régularisations (5)	7 338	3 003
Dettes	31 281	18 698
Total Passif	41 683	24 358

(1) De l'entité mère consolidante

(2) Dont résultat net de l'exercice

744

774

(3) Détaillé dans l'analyse de la variation des capitaux propres (Part du groupe)

(4) Dont impôts différés actifs

(5) Dont impôts différés passifs

Compte de résultat Consolidé

En K - EUR	31/12/2025	31/12/2024
Chiffre d'affaires	47 913	31 371
Autres produits d'exploitation	2 299	827
Achats consommés	36 617	22 705
Charges de personnel (1)	8 225	5 476
Autres charges d'exploitations	3 882	2 380
Impôts et taxes	243	176
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	389	411
Résultat d'exploitation avant dotations aux dépréciations de l'écart d'acquisition	857	1 050
Dotation aux dépréciations des écarts d'acquisitions	-210	8
Résultat d'exploitation après dotations aux dépréciations de l'écart d'acquisition	1 067	1 042
Produits et charges financières	314	-18
Produits et charges exceptionnelles		669
Impôts sur les résultats	-343	291
Résultat net des entités intégrées	1 724	1 402
Quote-part dans les résultats des entités mis en équivalence		
Résultat net d'ensemble consolidé	1 724	1 402
Intérêts minoritaires (2)	980	628
Résultat net (Part du groupe)	744	774

(1) Y compris participation des salariés

(2) Dont intérêts minoritaires dans LOGIC INSTRUMENT/ELEXO (+980 K€), DEXTRAIN (85 K€), MDV (-4 K€), DOMISANTE (+3 K€), POLADERME (-85 K€), MDV IT (-1 K€).

Tableau de flux de trésorerie consolidé

En K - EUR	31/12/2025	31/12/2024
Résultat net consolidé	1 724	1 402
Résultat des sociétés mise en équivalence		
Amortissements et provisions	-365	-253
Variation des impôts différés	-228	74
Plus-values de cession, nettes d'impôt	-431	86
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	699	1 309
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	1 777	-278
<i>Dont stocks</i>	693	739
<i>Dont créances d'exploitation</i>	-2 655	1 583
<i>Dont dettes d'exploitation</i>	3 739	-2 600
Flux net de trésorerie généré par l'activité	2 476	1 030
Acquisition d'immobilisations	-457	187
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt	97	1
Incidence des variations de périmètres (1)	994	-721
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	634	-534
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		
Dividendes en intragroupe		
Augmentations ou diminutions de capital en numéraire		2 085
Emissions d'emprunts	959	170
Remboursements d'emprunts	-1 994	-3 097
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-1 036	-843
Incidence des variations de cours des devises	-29	5
Variations de trésorerie	2 045	-341
Trésorerie d'ouverture	10 207	10 548
Trésorerie de clôture	12 252	10 207

(1) Les variations de trésorerie liées aux incidences de variation de périmètre sont principalement constituées de flux de trésorerie liés aux sociétés à MEDICAL DEVICE VENTURE pour - 410 K€, O2I pour 580 K€ et les acquisitions sur le périmètre LOGIC INSTRUMENT (DISTRAM ; ARTIC ; GLACIER) pour 824 K€.

Tableau de variation des capitaux propres

En K - EUR	Capital	Réserves	Résultats	Subventions	Autres	Total part groupe	Intérêts minoritaires
Capitaux propres 31/12/2023	69	2 413	-2 403	30	509	-4 339	4 957
Correction des A nouveaux							
Affectation en réserves		-2 403	2 403				
Distributions de dividendes							
Variation de capital	454	2 246				2 699	
Résultat N-1			1 402			774	628
Variations des écarts de conversion					-9	-9	
Incidence des réévaluations							
Entrée de périmètre							
Sortie de périmètre							
Changement de méthode							
Restructuration fusion							
Changement d'intérêts							
Variation de périmètre		200			-42	-0	158
Autres variations				-30		-15	-15
Capitaux propres 31/12/2024	522	2 456	1 402		458	-890	5 728
Correction des A nouveaux							
Affectation en réserves		1 402	-1 402				
Distributions de dividendes							
Variation de capital (1)							
Résultat N			1 724			744	980
Variations des écarts de conversion					27	17	10
Incidence des réévaluations							
Entrée de périmètre							
Sortie de périmètre							
Changement de méthode							
Restructuration fusion							
Changement d'intérêts							
Variation de périmètre		2 714					2 714
Autres variations							
Capitaux propres 31/12/2025	522	6 571	1 724		486	-129	9 432

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

1- PREAMBULE

La société ARCHOS SA est cotée sur Euronext Growth Paris. Elle est la société mère du Groupe ARCHOS. Le siège social est situé à Igny, en région parisienne.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2025, ainsi que les notes afférentes, ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en milliers d'euros.

2- FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025 ET EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Organigramme juridique et évolutions du périmètre

ARCHOS SA est la société mère du Groupe dont le siège se trouve à Igny en région parisienne. ARCHOS SA détient 18 filiales localisées en France, en Allemagne, à Hong Kong, en Chine et en Italie.

Au 31 décembre 2025, les sociétés suivantes, dans lesquelles la société mère ARCHOS SA exerce un contrôle (exclusif ou conjoint) ont été consolidées par la méthode de l'intégration (globale ou proportionnelle). Les pourcentages de contrôles et d'intérêts sont différents lorsque la participation détenue par la société mère est indirecte et fait intervenir des sociétés que celle-ci ne contrôle pas à 100%.

Périmètre

SOCIETES	PAYS	31/12/2025			31/12/2024		
		% de Contrôle	% d'intérêts	Méthode	% de Contrôle	% d'intérêts	Méthode
ARCHOS SA	France	MÈRE	MÈRE	IG	MÈRE	MÈRE	IG
ARCHOS AG	Suisse	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
ARCHOS GMBH	Allemagne	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
ARCHOS ITALIA	Italie	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
ARNOVA TECHNOLOGY HONG KONG	Hong Kong	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
ARCHOS TECHNOLOGY SHENZHEN CO.LTD	Chine	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
O2I	France	100,00%	100,00%	IG	-	-	-
LOGIC INSTRUMENT	France	19,99%	19,99%	IG	24,23%	24,23%	IG
LOGIC INSTRUMENT GMBH	Allemagne	19,99%	19,99%	IG	24,23%	24,23%	IG
ELEXO SAS	France	19,99%	19,99%	IG	24,23%	24,23%	IG
GLACIER	USA	19,99%	19,99%	IG	-	-	-
ARTIC	France	19,99%	19,99%	IG	-	-	-
DISTRAME	France	19,99%	19,99%	IG	-	-	-
MEDICAL DEVICE VENTURE (Ex PICOWAN)	France	99,05%	99,05%	IG	94,96%	94,96%	IG
DEXTRAIN	France	53,83%	52,32%	IG	53,83%	51,11%	IG
POLADERME	France	49,11%	48,65%	IG	49,11%	46,63%	IG
MDV IT	France	99,05%	99,05%	IG	94,96%	94,96%	IG
LIFI MED	France	99,05%	99,05%	IG	94,96%	94,96%	IG
DOMISANTE	France	99,05%	99,05%	IG	94,96%	94,96%	IG

ARCHOS détient le contrôle exclusif de Logic Instrument car elle exerce une influence dominante avec la capacité d'utiliser les actifs, passifs et éléments hors-bilan de la même façon qu'elle contrôle ce même type d'éléments

de sa propre entité. La société LOGIC INSTRUMENT et ses filiales, toutes détenues à 100%, sont donc intégrées dans les comptes consolidés d'ARCHOS selon la méthode de l'intégration globale.

La société POLADERME (filiale de Medical Devices venture) est intégrée globalement dans les comptes consolidés du fait de la détention par la société MEDICAL DEVICE VENTURE de la majorité des droits de votes au comité stratégique (ayant de larges pouvoirs) et lui confèrent le contrôle de fait de cette société.

Evolutions du périmètre sur la période

Au cours de l'année 2025 le périmètre a évolué au sein du Groupe du fait :

- De l'acquisition par Logic Instrument de 100 % des actions de la société ARTIC Distribution SAS (France) le 7 janvier 2025.
- De l'acquisition le 22 mars 2025 par Logic Instrument de 100% des intérêts de la société Glacier Computer LLC aux états unis. Cette acquisition a été financée par une augmentation de capital de la société LOGIC INSTRUMENT de 461 K€ faisant passer la participation du groupe ARCHOS dans le groupe LOGIC INSTRUMENT de 24,2% à 23,5%.
- Du rachat par Archos SA de 4,1 % des actions de Medical Devices Venture SA (MDV) aux managers en application des accords mis en place à l'occasion de la sortie de cote de MDV. Ce rachat a été réalisé sur la même valorisation que celle retenue pour l'opération de retrait de cote (et donc sur la base du rapport d'expertise indépendante).
- Du Rachat par la société ARCHOS SA de 100% des actions de la société O2I Ingénierie (France) le 1er juillet 2025
- Du rachat par la société Logic Instrument de 100% des actions de la société Distrame SAS (France) le 17 novembre 2025. Cette acquisition a été financée par une augmentation de capital de la société LOGIC INSTRUMENT de 2.700 K€ faisant passer la participation du groupe ARCHOS dans le groupe LOGIC INSTRUMENT de 23,5 % à 20%.

Autre faits marquants :

L'écart d'acquisition négatif de 209 K€ constaté par LOGIC INSTRUMENT dans le cadre de la prise de contrôle de la société DISTRAME a été repris en résultat d'exploitation sur l'exercice.

Litiges et procédures judiciaires

La société a été assignée en 2022 devant le tribunal des Prudhommes pour un litige avec un ancien salarié. La société conteste l'ensemble des demandes. Ce litige a été jugé en faveur de la société fin 2023 mais la partie adverse a interjeté appel de la décision de première instance. A ce stade, il est impossible de se prononcer sur l'issue de ce litige, qui reste incertaine, tant dans son principe que dans son échéance.

La société a par ailleurs été assignée en 2023 devant le tribunal de Commerce par certains actionnaires qui réclament des dommages et intérêts à raison de la baisse du cours de bourse. La société conteste l'ensemble de ces demandes infondées. A ce stade, il est impossible de se prononcer sur l'issue de ce litige, qui reste incertaine, tant dans son principe que dans son échéance.

Evènements postérieurs à la clôture

Depuis la clôture de l'exercice, la situation géopolitique au Moyen-Orient s'est dégradée et demeure marquée par de fortes incertitudes. À la date d'arrêt des comptes, la société n'a pas identifié d'impact direct significatif sur son activité, sa situation financière ou ses perspectives. Toutefois, compte tenu du caractère évolutif de la situation, des effets indirects, notamment sur les conditions d'approvisionnement, les coûts énergétiques ou l'environnement économique global, ne peuvent être exclus. La société reste attentive à l'évolution de ce contexte et en évaluera les conséquences le cas échéant.

3- METHODES ET PRINCIPES DE CONSOLIDATION

3.1 Règles et méthodes comptables

Les états financiers consolidés du Groupe présentent un bilan et un compte de résultat au 31 décembre 2025 comparés au 31 décembre 2024. Toutes les sociétés du Groupe clôturent au 31 décembre.

L'ensemble des notes annexes est présenté en milliers d'euros, sauf mention particulière.

Les comptes consolidés du Groupe sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en France, telles que définies par le règlement ANC 2020-01.

Le règlement ANC 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers, homologué le 30 décembre 2023, modifie le plan comptable général (PCG).

Il est applicable obligatoirement aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025 et le groupe a donc appliqué ces nouvelles dispositions pour l'exercice 2025.

S'agissant d'un changement de réglementation comptable, il constitue un changement de méthode.

Ce règlement a pour effet notamment :

- L'introduction d'une nouvelle définition et présentation du résultat exceptionnel
- La suppression de la technique du transfert de charge
- La modernisation du plan de comptes et des modèles d'états financiers
- L'instauration d'une nouvelle présentation des informations en annexe

Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ne sont pas retraités rétrospectivement des nouvelles règles.

3.2 Principes généraux utilisés pour l'établissement des comptes consolidés

Les états financiers consolidés, ont été établis en conformité avec les règles en vigueur en France actuellement.

Les comptes sont consolidés dans le respect des principes comptables suivants :

- Principe de prudence
- Méthode des coûts historiques
- Principe de continuité d'exploitation
- Principe d'indépendance des exercices
- Principe de permanence des méthodes

3.3 Méthodes

Les principes de consolidation utilisés par le Groupe sont l'intégration globale, l'intégration proportionnelle et la mise en équivalence des titres de participation.

Divers retraitements des comptes sociaux des sociétés du Groupe sont opérés au cours du processus de consolidation. Les principaux retraitements sont :

- Elimination des opérations intra-groupes et des résultats internes à l'ensemble consolidé, y compris les dividendes,
- Reconnaissance des impôts différés,
- Retraitement des frais d'acquisition des titres,

- Comptabilisation des engagements de retraite,
- Elimination des provisions réglementées.

3.4 Méthode de conversion des comptes des sociétés intégrées en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaletur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevaletur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion".

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité ou partiellement.

Les taux de conversion retenus sont :

Devise	Taux de clôture	Taux moyen	Taux d'ouverture
Dollar US (USD)	1,1750	1,1300	1,0389
Yuan (Chine - CNY)	8,2262	8,1185	7,5833
Franc suisse (CHF)	0,9314	0,9370	0,9412

3.5 Écarts d'acquisition

Détermination

La différence entre le coût d'acquisition des titres et la juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition. Les biens destinés à l'exploitation sont évalués à la valeur d'utilité. Les biens non destinés à l'exploitation sont estimés à leur valeur de marché à la date d'acquisition ou, en l'absence de marché, à leur valeur nette probable de réalisation.

▪ Ecarts d'acquisition positifs

Un écart d'acquisition positif représente l'excédent entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition. Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif dans le poste « Immobilisations incorporelles » conformément au nouveau règlement ANC 2020-01.

▪ Ecarts d'acquisition négatifs

Un écart d'acquisition négatif correspond généralement soit à une plus-value potentielle du fait d'une acquisition effectuée dans des conditions avantageuses, soit à une rentabilité insuffisante de l'entreprise acquise. Les écarts d'acquisition négatifs sont inscrits au passif au poste « Provisions pour risques et charges ».

L'écart d'acquisition négatif de 209 K€ constaté par LOGIC INSTRUMENT dans le cadre de la prise de contrôle de la société DISTRAME a été repris en résultat d'exploitation sur l'exercice.

En milliers d'euros				
Description	31-déc.-25			31-déc.-24
	Brut	Amort.	Net	
DEXTRAIN	193		193	183
DOMISANTE	124		124	110
LIFI	9	-9	0	
MDV IT	2		2	1
MDV	2 628		2 628	2 263
POLADERME	100		100	98
O2I	149		149	
LOGIC INSTRUMENT SA	525	-525	0	
LOGIC INSTRUMENT GMBH	3	-3	0	0
ELEXO	2 031		2 031	2 031
GLACIER	283		283	
Total - Ecart d'acquisition positif	6 046	-537	5 509	4 685
O2I	1 166	-1 166	0	
LOGIC INSTRUMENTS			0	
ELEXO	75	-75	0	
DISTRAME	113	-113	0	
ARTIC	100		100	
Total - Fonds commerciaux	1 453	-1 353	100	0
Total - Total poste Ecart d'acquisition	7 500	-1 890	5 609	4 685

3.6 Frais de recherche et développement (« R&D »)

Les coûts de développement sont comptabilisés en immobilisations incorporelles dès que les conditions suivantes sont simultanément remplies :

- la faisabilité technique de l'achèvement de l'actif incorporel afin de pouvoir l'utiliser ou le vendre,
- l'intention d'achever l'actif incorporel et de l'utiliser ou le vendre,
- la capacité à l'utiliser ou le vendre,
- l'actif générera des avantages économiques futurs probables,
- la disponibilité des ressources techniques, financières ou autres nécessaires pour réaliser le projet,
- la capacité à mesurer de manière fiable les dépenses liées à cet actif pendant sa phase de développement.

L'ensemble des coûts de développement engagés, déterminés projet par projet en fonction des temps réellement passés par les ingénieurs du bureau d'étude ainsi que des frais directs s'y rattachant, sont étudiés et les projets sont comptabilisés à l'actif, pour le coût engagé, à compter de la date à laquelle l'ensemble des critères sont respectés.

Les frais de développement ne satisfaisant pas à ces critères sont comptabilisés en charges de l'exercice.

Les projets sont amortis à compter de la date de début des ventes se rapportant aux projets concernés sur une période moyenne de 24 mois de façon linéaire (certains projets peuvent avoir une durée d'amortissement supérieure en fonction de leur date de commercialisation). Leur amortissement est imputé aux frais de R&D.

Les subventions reçues au titre des projets de développement figurent au bilan dans le poste "Autres Capitaux propres". Elles sont inscrites dans le compte de résultat dans le résultat au même rythme que les frais liés aux projets auxquels elles sont liées.

3.7 Autres immobilisations incorporelles

Les autres actifs incorporels sont immobilisés dans la mesure où les avantages économiques futurs associés à ces actifs bénéficieront au Groupe et lorsque les coûts correspondants peuvent être identifiés de façon fiable. La valeur brute des immobilisations incorporelles est exprimée au coût historique.

Les autres immobilisations incorporelles sont amorties en fonction de leur durée de vie estimée :

Description	Mode d'amortissement	Durée d'amortissement
Brevets	Linéaire	5 ans
Frais de programmes informatiques	Linéaire	1 an et 3 ans
Frais de recherche et développement	Linéaire	18 mois à 5 ans

3.8 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les amortissements pour dépréciation, déterminés selon le mode linéaire, sont calculés en fonction de la durée de vie prévue des biens concernés :

Description	Mode d'amortissement	Durée d'amortissement
Installations techniques, matériels et outillages	Linéaire	2,6,8 et 10 ans
Matériels de bureau et informatique	Linéaire	2, 3 et 8 ans
Mobilier	Linéaire	8 et 10 ans
Prototypes	Linéaire	1 an
Autres immobilisations corporelles	Linéaire	3 à 10 ans

3.9 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont principalement constituées de dépôts et cautionnements évalués à leur coût d'entrée au bilan. Elles font l'objet de provisions pour dépréciation lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur brute.

3.10 Contrats de location

Les contrats de location simple ne sont pas retraités à l'actif. Les charges de loyers sont maintenues en charges d'exploitation.

En matière de crédit-bail et de location financement, le groupe a retenu la méthode de référence du règlement ANC 2020-01.

L'activation des crédits baux au bilan consolidé du Groupe se traduit par la constatation de l'actif initialement financé, et de la dette restant à rembourser aux sociétés de crédit-bail au passif. Les biens financés en crédit-bail correspondent à l'acquisition de véhicules, principalement pour la société LOGIC INSTRUMENT.

3.11 Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation, selon la méthode du coût moyen pondéré.

Le Groupe ARCHOS fait face à des risques liés au secteur d'activité dans lequel il évolue. Ces risques sont principalement liés (1) à la concurrence, (2) à la baisse des prix des produits dans le secteur de l'électronique grand public, (3) à l'environnement économique et géopolitique et (4) à la saisonnalité. ARCHOS vend des produits dont les prix ont tendance à baisser en raison notamment de l'importance croissante des volumes de vente d'une technologie donnée et des évolutions rapides des innovations technologiques successives. Ainsi, la Direction détermine à la clôture la valeur nette de réalisation des produits en stocks au regard du prix de vente attendu après déduction des coûts estimés pour l'achèvement et la commercialisation.

Dans le cas, où le prix de revient d'un produit serait supérieur à sa valeur nette réalisable, une provision pour dépréciation des stocks est enregistrée. La dépréciation peut être reprise si les circonstances ayant conduit à déprécier la valeur des stocks cessent d'exister.

3.12 Clients et comptes rattachés

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances sur lesquelles un risque de non-recouvrement est identifié en fin de période font l'objet d'une dépréciation. L'analyse du risque de non-recouvrement tient compte de critères tels que l'ancienneté de la créance, l'existence d'un litige ou la situation financière du client.

3.13 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les montants pris en compte dans le poste Trésorerie et équivalents de trésorerie correspondent aux liquidités, aux dépôts bancaires à vue et autres placements court terme très liquides ayant des échéances initiales inférieures ou égales à trois mois, convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur ou de perte en capital. Les découverts bancaires sont comptabilisés en passifs financiers.

Les placements monétaires sont évalués à leur valeur de marché et au cours de change en vigueur à la date de clôture, les variations de valeur étant enregistrées en résultat financier.

3.14 Capital

Les actions ordinaires sont comptabilisées dans les capitaux propres.

Lorsqu'une société du Groupe acquiert des actions ARCHOS SA, soit directement, soit dans le cadre d'un contrat de liquidité conclu avec un établissement financier, le prix payé, augmenté des coûts directs supplémentaires, est comptabilisé en titres d'auto-contrôle et déduit des fonds propres.

Lors de leur cession, la contrepartie reçue en échange de ces titres, nets des coûts de transaction et des effets d'impôts liés, est comptabilisée en capitaux propres.

3.15 Dettes fournisseurs

Les dettes fournisseurs et sur autres créditeurs (dettes fiscales et sociales) sont évaluées à leur valeur nominale.

3.16 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges permettent de couvrir un risque ou une charge dont l'échéance ou le montant n'est pas fixé de façon précise.

Ainsi une provision est comptabilisée à la clôture si le groupe a une obligation légale, contractuelle ou implicite à l'égard d'un tiers et dont il est probable qu'elle générera une sortie de ressources. Les montants provisionnés correspondent à la meilleure estimation de la sortie de ressource qui sera nécessaire pour éteindre les obligations.

Les provisions pour litiges sont déterminées sur la base de chaque dossier en fonction des procédures en cours, des demandes faites et de leurs chances réelles de réalisation.

3.17 Avantages au personnel

La provision pour indemnités de fin de carrière comprend les indemnités conventionnelles de fin de carrière spécifiques au régime français.

La provision est estimée par application d'une méthode actuarielle rétrospective prenant en compte le risque de mortalité, l'évolution prévisionnelle des salaires, la rotation des effectifs et un taux d'actualisation.

La provision pour indemnités de fin de carrière est enregistrée en provision pour risques et charges

3.18 Impôts différés

Les impôts différés sont constatés dans le compte de résultat et au bilan pour tenir compte des différences temporelles entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales des actifs et des passifs.

Les impôts différés sont comptabilisés selon l'approche bilantielle de la méthode du report variable. Les impôts différés sont évalués en tenant compte de l'évolution connue des taux d'impôt (et des réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. L'effet des éventuelles variations du taux d'imposition sur les impôts différés antérieurement constatés, est respectivement enregistré en compte de résultat ou en capitaux propres au cours de l'exercice où ces changements de taux deviennent effectifs.

Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés dès lors qu'il est probable que des bénéfices imposables seront réalisés, permettant à l'actif d'impôt différé d'être utilisé. A ce titre le Groupe reconnaît comme assiette de calcul des actifs d'impôts différés, les profits attendus dans les cinq exercices suivant la date d'arrêté, tels qu'ils ressortent de Business Plans arrêtés par le Président.

La valeur comptable des actifs d'impôts différés est revue à chaque clôture, afin de déterminer si cette valeur doit être réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant soit disponible pour permettre d'utiliser l'avantage de tout ou partie de ces actifs d'impôts différés. Inversement, une réduction sera effectuée dans la mesure où il devient probable que des bénéfices imposables suffisants soient disponibles.

Les actifs et passifs d'impôt différés sont compensés si, et seulement si les filiales ont le droit de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible et lorsque ceux-ci concernent des impôts sur le résultat prélevé par la même autorité fiscale et simultanément.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne font pas l'objet d'une actualisation.

Les taux d'impôts retenus pour calculer les impôts différés sont ceux résultant des textes fiscaux en vigueur et qui seront applicables lorsque la différence future se réalisera. Les effets de modifications des taux d'imposition sont inscrits dans le résultat de l'exercice au cours duquel le changement de taux est décidé. Les impôts différés actif et passif sont compensés entité fiscale consolidée par entité fiscale consolidée.

Au 31 décembre 2025, les impôts différés ont été calculés au taux de 25 %.

En cas de changement de taux d'impôt, les impositions différées sont ajustées au nouveau taux en vigueur sur l'exercice où le changement est connu et l'ajustement imputé en compte de résultat.

Compte tenu des résultats déficitaires importants de la société ARCHOS SA avant 2025, les impôts différés actifs n'ont pas fait l'objet au 31 décembre 2025 d'une activation dans les comptes consolidés pour cette société, car leur caractère recouvrable à moyen terme n'est pas assuré.

Il est cependant précisé que compte tenu des bonnes perspectives de résultat du sous-groupe LOGIC INSTRUMENT, un impôt différé relatif à des reports déficitaires antérieurs de 250 K€ a été constaté dans les comptes de consolidés.

Note 1 : Immobilisations incorporelles

En K - EUR

Valeurs brutes	31/12/2024	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	31/12/2025
Ecart d'acquisition	5 296			2 203		7 499
Frais de développement	2 776			90		2 867
Concessions, brevets et droits similaires	528			632		1 160
Immobilisations incorporelles en crédit bail et assimilés						
Autres immobilisations incorporelles				3 088		3 088
Immobilisations incorporelles en cours	356					356
Avances, acomptes sur immo. incorporelles						
Immobilisations incorporelles brutes	8 957			6 014		14 971

Amortissements et provisions	31/12/2024	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	31/12/2025
Ecart d'acquisition	611			1 278		1 889
Frais de développement	2 763	13		90		2 867
Concessions, brevets et droits similaires	258	20	-0	617	6	902
Immobilisations incorporelles en crédit bail et assimilés						
Autres immobilisations incorporelles				3 088		3 088
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances, acomptes sur immo. incorporelles						
Amortissements et provisions	3 633	34	-0	5 073	6	8 746

Valeurs nettes	31/12/2024	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	31/12/2025
Ecart d'acquisition	4 685			925		5 610
Marques						
Frais de développement	13	-13				
Concessions, brevets et droits similaires	270	-20	0	15	-6	258
Immobilisations incorporelles en crédit bail et assimilés						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours	356					356
Avances, acomptes sur immo. incorporelles						
Valeurs nettes	5 324	-34	0	940	-6	6 224

Note 2 : Immobilisations Corporelles

En K - EUR

Valeurs brutes	31/12/2024	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	31/12/2025
Terrains						
Constructions	4					4
Installations techniques, matériel, outillage	200	89	140	936		1 085
Immobilisations corp. en crédit bail et assimilés		56		264	9	329
Autres immobilisations corporelles	749	38		982	-20	1 750
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Valeurs brutes	954	183	140	2 182	-12	3 167

Amortissements et provisions	31/12/2024	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	31/12/2025
Terrains						
Constructions	4					4
Installations techniques, matériel, outillage	165	17	141	763		804
Immobilisations corp. en crédit bail et assimilés		70		115	9	193
Autres immobilisations corporelles	681	60		861	-19	1 583
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Amortissements et provisions	850	147	141	1 739	-11	2 584

Valeurs nettes	31/12/2024	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	31/12/2025
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel, outillage	35	71	-2	173		281
Immobilisations corp. en crédit bail et assimilés		-14		149		135
Autres immobilisations corporelles	68	-22		121		168
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Valeurs nettes	103	36	-2	443	-1	583

Note 3 : Immobilisations Financières

En K - EUR

Valeurs brutes	31/12/2024	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	31/12/2025
Titres de participations					1	1
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés	47				-47	
Prêts	78		17	127		189
Autres immobilisations financières	102	80	80	104	46	252
Titres mis en équivalence						
Valeurs brutes	228	80	97	231	0	442

Provisions	31/12/2024	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	31/12/2025
Titres de participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
Titres mis en équivalence						
Provisions						

Valeurs nettes	31/12/2024	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	31/12/2025
Titres de participations					1	1
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés	47				-47	
Prêts	78		17	127		189
Autres immobilisations financières	102	80	80	104	46	252
Titres mis en équivalence						
Valeurs nettes	228	80	97	231	0	442

Note 4 : Stocks

En milliers d'euros

Description	31-déc.-25	31-déc.-24
Matières premières et composants	0	0
Produits finis & Travaux en cours	7 197	4 525
Total Stock brut (1)	7 197	4 525
Matières premières et composants	0	0
Produits finis & Travaux en cours	-1 838	-1 584
Total Provisions pour dépréciation des stocks	-1 838	-1 584
Total - Stocks	5 359	2 942

(1) Les stocks des filiales sont nets de l'élimination de la marge intra-groupe.

Note 5 : Clients et Comptes rattachés

En milliers d'euros

Description	31-déc.-25	31-déc.-24
Montant des clients bruts cédés et non cédés (1)	10 294	4 530
Dépréciation	-327	-226
Montant net	9 967	4 305

(1) Inclus les créances cédées dans le cadre des contrats d'affacturage (Factors)

(2) L'impact des variations de périmètre sur le poste client est de +4 602 K€.

Note 6 : Autres créances et comptes de régularisations

En K - EUR

Valeurs brutes	31/12/2024	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	31/12/2025
Avances et actes. versés sur cdes.	93	351				445
Créances fiscales	858	336	10	178	-148	1 233
Actifs d'impôts différés		366		119		486
Créances sociales	50	198	-33	7		223
Autres créances	226	105	430	1 947	5	2 713
Capital souscrit, appelé et non versé						
Comptes de régularisation	20	342				362
Valeurs brutes	1 249	1 698	407	2 251	-143	5 462

Provisions	31/12/2024	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	31/12/2025
Avances et actes. versés sur cdes.						
Créances fiscales						
Actifs d'impôts différés						
Créances sociales						
Autres créances						
Capital souscrit, appelé et non versé						
Comptes de régularisation						
Provisions						

Valeurs nettes	31/12/2024	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	31/12/2025
Avances et actes. versés sur cdes.	93	351				445
Créances fiscales	858	336	10	178	-148	1 233
Actifs d'impôts différés		366		119		486
Créances sociales	50	198	-33	7		223
Autres créances	226	105		1 947	5	2 713
Capital souscrit, appelé et non versé						
Comptes de régularisation	20	342				362
Valeurs nettes	1 249	1 698	407	2 251	-143	5 462

Note 7 : Trésorerie et équivalent trésorerie

En milliers d'euros

Situation nette de trésorerie	31-déc.-25	31-déc.-24
Concours bancaires		
Concours bancaires et autres dettes bancaires courants	1 395	1
Total découverts bancaires	1 395	1
Disponibilités		
Valeurs mobilières de placement	300	200
Disponibilités	13 346	10 008
Total disponibilités	13 646	10 208
Total situation nette de trésorerie	12 252	10 207

Les positions libellées en devises des disponibilités sont les suivantes :

En milliers d'euros

Encours	31-déc.-25	31-déc.-24
EUR	10 502	9 561
GBP	56	
USD	1 568	547
Autres	126	99
Total trésorerie	12 252	10 207

Note 8 – Endettement

En milliers d'euros

Endettement financier net	31-déc.-25	31-déc.-24
Dettes financières "Capitaux propres Autres"		
Subvention d'investissement		
Avances conditionnées		
Dettes financières "Capitaux propres Autres"		
Emprunts et dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles	0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	4 659	4 714
Emprunts en crédit-bail	144	29
Concours bancaires et autres dettes bancaires courantes	1 395	0
Autres dettes financières (2)	2 884	3 295
Total emprunts et dettes financières	9 082	8 038
Total dettes financières brutes	9 082	8 038
Valeurs mobilières de placement	-300	-200
Disponibilités	-13 346	-10 008
(Excédent) / Endettement net avec intérêts courus incluant les avances factors	-4 564	-2 170

(1) Dont au 31/12/ 2025 Emprunts rachat Elexo 0,8 M€, Emprunts BFR Elexo 1,6 M€, PGE Logic Instrument 0,2 M€, emprunts Investissements tempest 0,6 M€, emprunt rachat O2i 0,3 M€, emprunt Distrane 0,3 M€ et Glacier 0,1 M€, amorçage BPI Poladerme 0,3 M€ et avances remboursables obtenues pour le financement de projets collaboratifs pour 0,5 M€.

(2) Dont emprunt BEI rééchelonné pour 2,9 M€.

Dettes par échéance	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an, -5 ans
En EUR		Montant	Montant
Emprunts obligataires convertibles	0	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 659	2 856	1 804
Concours bancaires courants	1 395	0	1 395
Emprunts en crédit bail	144	144	0
Emprunts et dettes financières divers	2 884	39	2 845
TOTAL GENERAL	9 082	3 038	6 043

Note 9 – Provisions

En K - EUR

Valeurs brutes	Litige	Garanties	Risques contractuels	IDR	Autres	Total
Situation au 31 décembre 2023	-	214	-	555	338	1 107
Entrée de périmètre						-
Dotations	130			43	21	193
Reprises	-	214	-	265	-	479
Situation au 31 décembre 2024	130	-	-	333	359	822
Entrée de périmètre	135			478		613
Dotations	3	118		95	11	227
Reprises	-	238	-	106	217	562
Situation au 31 décembre 2025	30	118	-	799	153	1 100

Note 10 – Information sectorielle

En milliers d'euros

	ARCHOS	LOGIC INSTRUMENT	LOGIC INSTRUMENT GMBH	ELEXO	GLACIER	DISTRAM	AUTRES	TOTAL GROUPE
Chiffre d'affaires	2 478	6 713	10 920	12 775	3 652	3 959	9 217	49 713
Résultat d'exploitation	- 630	- 1 098	- 2 676	- 226	- 577	- 511	- 1 766	- 1 108
Actifs sectoriels	1 848	5 615	13 596	12 550	3 075	4 470	7 451	48 605

Les données ci-dessus sont regroupées selon les agrégats suivants :

ARCHOS : ARCHOS SA, ARCHOS GMBH, ARCHOS ITALIA, ARCHOS AG, ARNOVA TECHNOLOGIE HONGKONG, ARCHOS TECHNOLOGIE SHENZHEN

Note 11 – Effectifs

Entités	Pays	31-déc-25	31-déc-24
ARCHOS SA	France	9	11
ARCHOS GmbH	Allemagne		
ARCHOS AG	Suisse		
ARCHOS Italia	Italie		
ARCHOS China (ATH & ATS)	Chine	4	4
ARCHOS Tecnologia Espana	Espagne		
LOGIC INSTRUMENT	France/ Allemagne	18	16
ELEXO	France	12	12
GLACIER	US	11	
ARTIC	France	0	
O2I	France	33	
DISTRAME	France	68	
Total		155	43
MEDICAL DEVICES VENTURE	France	1	1
DEXTRAIN	France	2	2
POLADERME	France	1	2
LIFI MED	France	0	0
MDV IT	France	0	0
DOMISANTE	France	0	0
Total		4	5

Note 12 – Résultat Financier

En milliers d'euros

Description	Du 1er janvier au 31 décembre 2025	Du 1er janvier au 31 décembre 2024
Gains de change		
Différences positives de change	50	129
Autres produits financiers	604	335
Produits financiers	655	464
Pertes de change		
Différences négatives de change	95	158
Charges d'intérêts	232	324
Autres charges financières	14	0
Charges financières	340	482
Total	314	-18

Les autres produits financiers sont notamment impactés par un produit financier relatif à des résultats de dilution positifs de 431 K€ intervenues dans le cadre des augmentations de capital successives de la société LOGIC INSTRUMENT liées aux rachats/échanges d'actions des sociétés GLACIER et DISTRAM par des actions Logic Instrument entraînant un dilution de la participation du Groupe.

Note 13 – Résultat Exceptionnel

En liaison avec l'application du nouveau plan comptable ANC 2022-06 et la nouvelle définition des éléments composant le résultat exceptionnel. Aucune charges ou produits exceptionnels n'ont été constatés sur l'exercice.

Note 14 – Résultat par actions

	Du 1er janvier au 31 décembre 2025	Du 1er janvier au 31 décembre 2024
Résultat Net par action en euros	0,0297	-0,0241
Nombre d'actions retenu	58 053 021	58 053 021
Résultat Net dilué par action en euros	0,0297	-0,0241
Nombre d'actions retenu	58 053 021	58 053 021

Au 31 décembre 2025, il n'y a pas d'instruments dilutifs.

Note 15 – Preuve d'impôt consolidé

PREUVE DE L'IMPOT	TOTAL
Résultat consolidé après impôt	1 724
Résultat des sociétés mises en équivalence	
Résultat net consolidé après impôt des sociétés intégrées	1 724
Impôt réel	-343
Impôt différé changement de taux au résultat	
Résultat reconstitué avant impôt des sociétés intégrées	1 380
IMPOT THEORIQUE ENTITE	342
ECART ENTRE IMPOT THEORIQUE GROUPE ET IMPOT REEL	-688
JUSTIFICATION DE L'ECART	
Ecart sur bases imposées à taux différenciés	
Produits (minoration) d'impôts des autres éléments que l'impôt société	-183
Charges (Majoration) d'impôts des autres éléments que l'impôt société	10
Justification de l'écart lié au calcul de l'impôt	-173
SOLDE ECART LIE AUX BASES FISCALES A JUSTIFIER	-515
Ecart permanent (Résultat non imposé hors dividendes internes)	-211
Ecart temporaire	-250
Déficit exercice non activé	400
Utilisation déficit antérieur	-431
Imposition plus-values antérieures	
Résultat fiscal transféré ou attribué	
Résultat imposé ultérieurement	
Dividendes reçus non imposés ou imposés partiellement	
Résultat sociétés transparente fiscalement	
Autres bases	-24
Résultat et corrections intégration fiscale	0
Justification de l'écart lié aux bases fiscales	-515
JUSTIFICATION GLOBALE DE L'ECART ENTRE IMPOT THEORIQUE ET IMPOT REEL	-688

Note 16 – Transactions avec les parties liées

Le détail des transactions figure dans le Rapport financier Annuel (conventions courantes et conventions réglementées).

Note 17 – Rémunérations des dirigeants

Le montant global des rémunérations, engagements de retraites, avances et crédits consentis à l'ensemble des membres des organes d'administration à raison de leurs fonctions dans les entreprises contrôlées se décompose comme suit :

En milliers d'euros								
Description	Archos SA	MDV	ATH (*)	LOGIC INSTRUMENT	ELEXO	O2I Ingenierie	DISTRAME	Total
Rémunérations et assimilés	325	52	138	116	99	72	11	812
Engagements de retraite	0							
Avances	0							
Total	325	52	138	116	99	72	11	812

(*) Montants en HK\$ convertis en euros au taux au 31/12/25

Note 18 – Rémunérations des Commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes de la société sont présentés ci-après :

<i>En milliers d'euros</i>	Montant	
	2025	2024
Audit		
* Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés		
Emetteur	45	40
Filiales	85	61
SOUS-TOTAL	130	101
Services autres que la certification des comptes		
* services autres que le commissariat aux comptes		
Emetteur	5	6
Filiales		
SOUS-TOTAL	5	6
TOTAL	135	107

1.18.1 Note 19 – Engagements

Engagements donnés :

<i>En milliers d'euros</i>				
Engagements donnés	Montant	dont Dirigeants	dont Filiales	dont Autres
Cautions de contre-garantie sur marchés				
Créances cédées non échues				
Nantissements, hypothèques et sûretés réelles				
Nantissement sur fonds de commerce de 1er rang au profit de l'URSSAF				
Avals, cautions et garanties donnés				
Autres engagements donnés				
Engagements locatifs	2 353			2 353
Promesses de rachat d'actions Medical Devices Venture SA				
TOTAL	2 353	0	0	2 353

Contrat de prêt BEI :

La dette financière due par ARCHOS SA à la Banque Européenne d'Investissement (la « BEI ») est enregistrée au passif du bilan consolidé pour un montant total de 2.870 K€ de dette rééchelonnée. Dans le cadre de l'Accord de

Règlement de la Dette BEI, la Société s'est engagée auprès de la BEI, s'agissant de la moitié de la valeur nominale de la créance que la BEI détient sur la Société en vertu du Prêt BEI (soit 3 millions d'euros), à rembourser à la BEI, chaque année calendaire à compter de l'année 2021, une somme correspondant à 25% de l'EBITDA annuel consolidé part du Groupe calculé sur la base des états financiers annuels approuvés par l'assemblée générale des actionnaires de la Société, plafonnée en tout état de cause à un montant global maximum de 3 millions d'euros (la « Dette Rééchelonnée »). Il est précisé que si ce montant global n'atteint pas 3 millions d'euros après le 7ème paiement annuel, aucun autre paiement ne sera effectué et aucun autre montant ne restera dû par la Société à la BEI au titre de la Dette Rééchelonnée. Un montant de 131 Keuros a été reversé à la BEI dans ce cadre en 2025 au titre de l'exercice 2024. Il ne devrait pas y avoir de versement en 2026 au titre de l'exercice 2025.

Nantissement de titres

Logic Instrument SA a donné en nantissement les actions de la société Elexo et Archos SA a donné en nantissement les actions de la société O2i Ingénierie dans le cadre des emprunts ayant financé une partie du coût de leur acquisition.

Nantissement des titres ELEXO SAS : 510 Keuros

Nantissement des titres O2I : 300 K€

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Archos relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Règles et méthodes comptable » de l'annexe des comptes annuels concernant le changement de réglementation comptable et ses incidences.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement

détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 26 mars 2026

Extentis Audit

Frédéric BITBOL
Commissaire aux comptes

BILAN AU 31/12/2025

Bilan actif

Rubrique	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	20 871	11 280	9 591	12 178
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage				
Autres immobilisations corporelles	142 087	110 009	32 077	47 053
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations	10 011 205	2 234 992	7 776 213	5 358 968
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				47 282
Prêts				
Autres immobilisations financières	7 865		7 865	40 299
ACTIF IMMOBILISE	10 182 028	2 356 280	7 825 747	5 505 781
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	314 694	107 299	207 395	441 269
Avances, acomptes versés sur commandes	252 776		252 776	30 240
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	1 182 672	219 085	963 586	2 045 767
Autres créances	176 606	12 611	163 995	180 758
Charges constatées d'avance	54 544		54 544	15 442
Capital souscrit et appelé, non versé				
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
Actions Propres				
Autres Titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	3 383 204		3 383 204	3 929 147
ACTIF CIRCULANT	5 364 495	338 996	5 025 499	6 642 622
Frais d'émission d'emprunts				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion et différences d'évaluation	10 829		10 829	
TOTAL GENERAL	15 557 352	2 695 276	12 862 076	12 148 402

Bilan passif

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
Capital social ou individuel (dont versé : 522 477)	522 477	522 477
Primes d'émission, de fusion, d'apport	24 654 147	24 654 147
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours :)		
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes :)		
Report à nouveau	-24 159 754	-25 996 877
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	2 091 475	1 837 123
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	6 000	
CAPITAUX PROPRES	3 114 345	1 016 869
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées	470 621	941 242
AUTRES FONDS PROPRES	470 621	941 242
Provisions pour risques	343 558	469 992
Provisions pour charges	190 431	233 017
PROVISIONS	533 989	703 009
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	2 869 962	3 000 000
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)	284 848	6 120
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	214 891	345 921
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 818 798	4 447 604
Dettes fiscales et sociales	1 296 710	1 322 791
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	94 036	145 162
Produits constatés d'avance		219 684
DETTES	8 579 246	9 487 282
Écart de conversion et différences d'évaluation	163 876	
TOTAL GENERAL	12 862 076	12 148 402

COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2025

Rubriques	Exercice 2025		Total	Exercice 2024
	France	Exportation		
Ventes de marchandises	2 382 233	82 653	2 464 886	3 426 828
Production vendue de biens				-19
Production vendue de services	2 044 525	356 720	2 401 244	2 180 364
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	4 426 758	439 373	4 866 131	5 607 173
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			285 515	61 200
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
Autres produits			881 148	110 002
Total de PRODUITS D'EXPLOITATION			6 032 794	5 778 375
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			1 439 411	1 761 636
Variation de stock (marchandises)			260 074	214 557
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			1 747 554	1 671 049
Impôts, taxes et versements assimilés			99 868	80 635
Salaires et traitements			903 218	924 124
Cotisations sociales			395 430	388 945
Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			19 159	17 368
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			64 139	51 932
Dotations aux provisions			8 701	95 753
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
Autres charges			672 648	206 719
CHARGES D'EXPLOITATION			5 610 201	5 412 719
RESULTAT D'EXPLOITATION			422 593	365 656
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS			1 769 753	956 532
Produits financiers de participations			71 939	135 654
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			4 484	
Reprises sur dépréciations et provisions			1 681 350	813 922
Différences positives de change			11 981	6 956
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
CHARGES FINANCIERES			94 872	141 560
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			10 829	
Intérêts et charges assimilées			75 025	122 204
Différences négatives de change			9 018	19 355
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
RESULTAT FINANCIER			1 674 882	814 973
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			2 097 475	1 180 629
PRODUITS EXCEPTIONNELS				1 133 625
CHARGES EXCEPTIONNELLES			6 000	477 131
RESULTAT EXCEPTIONNEL			-6 000	656 494
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise				
Impôts sur les bénéfices				
TOTAL DES PRODUITS			7 802 548	7 868 533
TOTAL DES CHARGES			5 711 073	6 031 409
BENEFICE OU PERTE			2 091 475	1 837 123

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

1 Faits caractéristiques de l'exercice

Opérations sur le capital

Il n'y a pas eu d'évolution du capital social sur l'exercice 2025. Le capital social s'établit à 522.477,19 euros, il est composé de 58.053.021 actions de 0,009 centimes de valeur nominale.

Acquisitions

Au cours de l'année 2025 le périmètre a évolué au sein du Groupe du fait :

- De l'acquisition par Logic Instrument de 100 % des actions de la société ARTIC Distribution SAS (France) le 7 janvier 2025.
- De l'acquisition le 22 mars 2025 par Logic Instrument de 100% des intérêts de la société Glacier Computer LLC aux états unis. Cette acquisition a été financée par une augmentation de capital de la société LOGIC INSTRUMENT de 461 K€ faisant passer la participation du groupe ARCHOS dans le groupe LOGIC INSTRUMENT de 24,2% à 23,5%.
- Du rachat par Archos SA de 4,1 % des actions de Medical Devices Venture SA (MDV) aux managers en application des accords mis en place à l'occasion de la sortie de cote de MDV. Ce rachat a été réalisé sur la même valorisation que celle retenue pour l'opération de retrait de cote (et donc sur la base du rapport d'expertise indépendante).
- Du Rachat par la société ARCHOS SA de 100% des actions de la société O2I Ingénierie (France) le 1er juillet 2025 de 300 K€ financé par un emprunt bancaire.
- Du rachat par la société Logic Instrument de 100% des actions de la société Distrame SAS (France) le 17 novembre 2025 faisant passer la participation du groupe ARCHOS dans le groupe LOGIC INSTRUMENT de 23,5 % à 20%.

Autres éléments caractéristiques

La société a consenti à la société Dextrain (filiale de Medical Devices Venture SA) un abandon de créance à caractère commercial de 190 K euros et un abandon de créance à caractère financier de 40 K euros afin de reconstituer les fonds propres de cette sous-filiale.

La société a consenti à la société Domisanté (filiale de Medical Devices Venture SA) un abandon de créance à caractère commercial de 206 K euros et un abandon de créance à caractère financier de 20 K euros afin de reconstituer les fonds propres de cette sous-filiale.

Enfin une reprise de provision sur titres de participation de 1.647 Keuros a été faite sur les titres de Logic Instrument compte tenu de l'augmentation de la valorisation de Logic Instrument.

Litiges et procédures judiciaires

La société a été assignée en 2022 devant le tribunal des Prudhommes pour un litige avec un ancien salarié. La société conteste l'ensemble des demandes. Ce litige a été jugé en faveur de la société fin 2023 mais la partie adverse a interjeté appel de la décision de première instance. A ce stade, il est impossible de se prononcer sur l'issue de ce litige, qui reste incertaine, tant dans son principe que dans son échéance.

La société a par ailleurs été assignée en 2023 devant le tribunal de Commerce par certains actionnaires qui réclament des dommages et intérêts à raison de la baisse du cours de bourse. La société conteste l'ensemble de ces demandes infondées. A ce stade, il est impossible de se prononcer sur l'issue de ce litige, qui reste incertaine, tant dans son principe que dans son échéance.

Perspectives

L'année 2026 marque un tournant stratégique pour le groupe ARCHOS, qui se concentre désormais à proposer des solutions souveraines pour le secteur de la Défense. Le chiffre d'affaires de 2026 devrait quasiment doubler

et dépasser les 90M€, cette forte croissance sera portée par la dynamique exceptionnelle de l'activité Défense. Le groupe ARCHOS enregistre un carnet de commandes de 35M€ pour l'année 2026 à date.

Le succès du groupe repose sur :

- Une stratégie d'expansion externe, avec l'intégration finalisée des acquisitions par Logic Instrument en 2025 (Distrame, Glacier Computer et Artic). Ces synergies permettent au groupe de s'imposer comme un leader européen des solutions mobiles défense durcies. La récurrence dans ces différentes sociétés est significative grâce à des contrats pluri annuels.
- Un fort développement en Allemagne, marché clé où le groupe prévoit de tripler son activité sur trois ans, capitalisant sur des partenariats technologiques de premier plan dans le secteur de la défense outre-Rhin et partenaire de RheinMetall.
- La mise en service de l'usine Tempest dans l'Essonne, activité souveraine, pour sécuriser des équipements électroniques des fuites électromagnétiques, le marché national est évalué à 50M€ par an.



- L'intégration en année pleine d'O2i Ingénierie va également contribuer à la croissance du Groupe ARCHOS grâce à une offre technologique totalement agnostique, maîtrisant aussi bien les environnements Apple, Google que Microsoft pour s'adapter aux infrastructures de chaque client et se tournera également vers le segment de la défense. Grâce à la complémentarité des expertises de chaque entité du groupe, ARCHOS déploie désormais des solutions mobiles sur mesure, incluant la personnalisation logicielle, la cybersécurité et la gestion de flotte sur site ou en régie.
- Enfin 2026 devrait être une étape importante pour la division MedTech du groupe, ainsi la start-up POLADERME multiplie les points de contact dans la Beauty Tech, l'univers cosmétique de pointe, tandis que Dextrain devrait être soutenue par le dispositif « Numérique en santé mentale » de France 2030, via son projet NeuroScreen transforme la tablette en une plateforme de bilan automatisée. Domisanté, forte de ses premiers succès, prépare une offre incluant sa console, les prises de constantes et accès aux plateformes de téléconsultation disponible au quatrième trimestre.

Par ailleurs, le groupe n'exclut pas une nouvelle acquisition en 2026 et renforcera ainsi sa position dans le secteur de la défense.

2 EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Depuis la clôture de l'exercice, la situation géopolitique au Moyen-Orient s'est dégradée et demeure marquée par de fortes incertitudes. À la date d'arrêt des comptes, la société n'a pas identifié d'impact direct significatif sur son activité, sa situation financière ou ses perspectives. Toutefois, compte tenu du caractère évolutif de la situation, des effets indirects, notamment sur les conditions d'approvisionnement, les coûts énergétiques ou

l'environnement économique global, ne peuvent être exclus. La société reste attentive à l'évolution de ce contexte et en évaluera les conséquences le cas échéant.

3 REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

3.1 Généralités

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, mis à jour des différents règlements.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Changement de réglementation comptable

Le règlement ANC n° 2022-06, homologué le 30 décembre 2023 modifie le plan comptable général et s'applique à compter du 1er janvier 2025. Notamment, il modifie la définition du résultat exceptionnel, reclasse les subventions d'investissements, supprime la technique des transferts de charges et modifie les modèles d'états financiers. Les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025 sont établis et présentés conformément aux dispositions de ce règlement.

Incidences du changement de méthodes comptables sur les principaux postes de l'exercice 2025 : Impacts de la nouvelle définition du résultat exceptionnel sur l'exercice 2025

A compter du 1er janvier 2025, conformément à l'article 513-5 du PCG, le résultat exceptionnel comprend :

Les produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel et qui n'auraient pas été constatées en l'absence de cet événement ;

- Les écritures comptables d'origine exclusivement fiscale, telles que les amortissements dérogatoires ;
- Les changements de méthodes comptables comptabilisés en résultat, lorsque leur traitement en capitaux propres est exclu en raison de dispositions fiscales ;
- Les corrections d'erreurs. à l'exception de celles qui concernent des écritures initialement imputée directement sur les capitaux propres.
- Ce changement entraîne le classement en résultat courant d'opérations qui avant l'application du nouveau règlement étaient comptabilisées par nature en résultat exceptionnel.

Présentation de la colonne comparative (exercice 2024)

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ne sont pas retraités rétrospectivement des nouvelles règles. En revanche. Des reclassements et des regroupements ont été opérés dans la colonne comparative « 31-12-2024 » entre des lignes de bilan ou du compte de résultat, pour respecter le nouveau format des états financiers (voir ci-après) :

- La ligne Charges constatées d'avance est remontée entre la rubrique des « Créances » et celle des valeurs mobilières de placement » ;

- Les transferts de charges d'exploitation sont présentés dans le poste « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions » ;
- Les charges et produits exceptionnels sont regroupés sur les deux lignes « Produits exceptionnels » et « Charges exceptionnelles »

3.2 Hypothèses clés et appréciations

Les principaux thèmes relatifs aux hypothèses clés et aux appréciations portent sur les éléments suivants :

Provisions pour garantie

Cette provision couvre les charges futures qui seront potentiellement supportées au titre de la réparation des produits défectueux pendant leur période de garantie. Cette provision est établie sur la base des statistiques de retours pour réparation sous garantie de la base installée de produits, appliqués aux volumes des ventes des 6 derniers mois. La valorisation du coût de réparation est établie sur la base d'un coût moyen de réparation constaté dans l'année.

Provisions liées aux ventes

Une provision statistique est constituée en fin de période pour couvrir les risques d'annulation de ventes liées aux retours futurs de produits cédés sur la période à des clients. Le taux statistique retenu est établi en fonction de l'analyse des taux de retour constatés sur l'année.

Evaluation des titres de participation

Le coût d'acquisition des titres de participation est comparé en fin d'année à la valeur d'utilité, se définissant sur la base d'éléments prévisionnels comme les perspectives de rentabilité, de réalisation (notamment le cours de bourse à la date de clôture pour des titres de participation cotés en bourse) et de conjonctures économiques, ou à l'actif net comptable. Une dépréciation des titres de participation est constatée si la valeur d'utilité (ou la valeur nette comptable) est inférieure au coût d'acquisition. Une provision pour risques peut également être comptabilisée en cas de situation nette négative d'une filiale en complément de la provision pour dépréciation des titres ; dans ce cas, cette provision est comptabilisée au compte de résultat dans les charges financières.

Avantages au personnel

La société se conforme strictement aux législations locales et le coût principal dans ce domaine est composé des indemnités de départ à la retraite, en France.

La méthode d'évaluation actuarielle utilisée est la méthode des Unités de Crédits Projetées. Les hypothèses comprennent principalement le taux d'actualisation et le taux de croissance à long terme des salaires. Les informations statistiques sont, pour la plupart, liées à des hypothèses démographiques telles que la mortalité, la rotation du personnel et le départ anticipé en retraite. Les hypothèses et les informations statistiques utilisées sont déterminées par la Direction.

Ces hypothèses actuarielles mises en œuvre pour l'évaluation des régimes peuvent s'avérer différentes des résultats réels en cas de modification des conditions de marché et de changements significatifs de nature économique et sociale. L'écart en résultant est enregistré en compte de résultat.

Les principales hypothèses retenues sont les suivantes :

Hypothèses Retenues	2025	2024	2023	2022
Taux d'actualisation des engagements	4,05%	3,14%	3,49%	3,51%
Taux de réévaluation des salaires	2,50%	2,50%	2%	3%

3.3 Immobilisations

La société applique les nouvelles règles comptables relatives aux actifs en se conformant aux règlements ANC n° 2014-03.

La valeur d'entrée des immobilisations est évaluée sur la base des coûts historiques (prix d'acquisition hors frais financiers).

Les frais de développement comptabilisés sont engagés en fonction de clients potentiels, sans contrepartie spécifique. Ils sont déterminés en fonction des temps réels passés par les ingénieurs du bureau d'étude, ainsi que les frais divers s'y rattachant. Ces frais de développement sont déterminés projet par projet.

Ils sont amortis à compter de la date de début des ventes se rapportant aux projets concernés sur une période moyenne de 18 mois de façon linéaire (certains projets peuvent avoir une durée d'amortissement supérieure en fonction de leur période de commercialisation).

Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles sont calculés en fonction de la durée d'utilisation des actifs sous-jacents.

Description	Mode d'amortissement	Durée d'amortissement
Frais de Recherche et développement	Linéaire	18 mois à 5 ans
Brevets	Linéaire	5 ans
Frais de programmes informatiques	Linéaire	1 à 5 ans
Installations techniques, matériels et outillages	Linéaire	1 à 4 ans
Matériels de bureau et informatique	Linéaire	2 à 4 ans
Mobilier	Linéaire	2 à 8 ans
Autres immobilisations corporelles	Linéaire	3 à 10 ans

Lorsque la valeur nette comptable des immobilisations est supérieure à leur valeur actuelle, il est constaté une dépréciation de ces actifs.

3.4 Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation, selon la méthode du coût moyen pondéré.

Le coût des produits finis comprend le prix des composants, la charge de main d'œuvre nécessaire à l'assemblage, les frais généraux de production du sous-traitant. Il intègre aussi d'autres coûts directement attribuables à l'acquisition. Les achats effectués en US dollars sont comptabilisés pour leur contre-valeur en euros, au taux de change USD / EUR du jour de la transaction.

Dans le cas, où le coût d'achat d'un produit serait supérieur à sa valeur nette réalisable, une provision pour dépréciation des stocks est enregistrée. La dépréciation peut être reprise si les circonstances ayant conduit à déprécier la valeur des stocks cessent d'exister.

3.5 Clients et comptes rattachés

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Les créances douteuses donnent lieu à enregistrement de provisions pour dépréciation des comptes clients, déterminées client par client, par référence à l'antériorité et au risque estimé de non recouvrement des créances.

3.6 Créances et dettes libellées en devises

Les transactions libellées en devises étrangères sont converties au cours de change du jour. En fin d'exercice, les créances et dettes libellées en devises étrangères sont converties au taux de change de clôture. Une provision est constatée en cas de perte de change. Les différences des changes sur les créances et dettes commerciales sont comptabilisées en autres charges ou autres produits d'exploitations.

3.7 Valeurs mobilières de placement et disponibilités

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût historique. En cas de cession, le prix de revient est établi selon la méthode premier entré – premier sorti (FIFO). A la clôture de l'exercice la valeur historique est comparée avec la valeur de marché. En cas de perte de valeur, une provision pour dépréciation est constatée.

Les montants pris en compte dans le poste Disponibilités correspondent aux positions débitrices des comptes bancaires.

Les disponibilités libellées en devises étrangères sont converties au cours de change du jour. En fin d'exercice, les disponibilités libellées en devises étrangères sont converties au taux de change de clôture. Les écarts de change constatés lors de cette conversion sont enregistrés en produits ou charges financiers selon la nature de l'écart.

3.8 Provision pour risques et charges

Dans le cadre normal de son activité, la société consent à ses clients une garantie de fonctionnement des produits. Une provision pour risques est constituée pour couvrir la quote-part des charges futures jugées probables au titre de cette garantie. Cette provision est déterminée sur une base statistique, notamment en fonction du nombre de pièces retournées sous garantie, et sur la base du coût de réparation d'une pièce. Cette provision pour garantie couvre l'ensemble des clients de la société, à savoir les clients européens, asiatiques et inclut les filiales américaine et chinoises.

La provision pour indemnités de départ en retraite est déterminée, selon la méthode rétrospective, sur la base d'évaluations tenant compte des prévisions de rotation du personnel, de l'évolution prévisible des rémunérations et font l'objet d'une actualisation au taux de rendement des obligations d'entreprises de première catégorie dont la durée avoisine la durée moyenne estimée de l'obligation de retraites concernée.

Les provisions pour litiges avec les tiers sont calculées selon la quote-part correspondant au risque de perte estimé.

Le cas échéant, la situation nette négative des filiales est analysée au regard des flux futurs de trésorerie estimés. Dans l'hypothèse où ces flux ne permettent pas d'envisager une reconstitution de la situation nette à un niveau positif dans un délai raisonnable, une provision pour risque et charges est enregistrée pour la différence entre ces flux futurs et la situation nette négative constatée.

Du fait de la présence d'opérations dont les termes sont suffisamment voisins, la société détermine une position globale de change conformément à l'article 420-6 du PCG. Ainsi, les pertes et les gains latents sont considérés comme concourant à une position globale de change, limitant donc le montant de la provision à l'excédent des pertes sur les gains.

4 INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

4.1.1.1 Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2024	Acquisitions	Virements de poste à poste et corrections +/-	Cessions/mis es au rebut	Au 31/12/2025
Frais d'établissement et de développement Autres postes d'immobilisation incorporelles	20 871				20 871
Total 1 Incorporelles	20 871	0	0	0	20 871
Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Constructions installations, agencements..... Installations générales et agencements Installations techniques, matériels et outillages Matériel de transport Matériel de bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers	60 573				60 573
	79 916	1 597		0	81 513
Total 2 Corporelles	140 489	1 597	0	0	142 086
Immobilisations corporelles en cours (1)					
Total 3 Encours Corporelles	0	0	0	0	0
Acomptes					
TOTAL	161 360	1 597	0	0	162 957

- (1) Les variations des postes d'immobilisations corporelles et incorporelles d'un exercice à l'autre sont dues à des mouvements d'acquisitions et de cessions d'actifs et/ou de mises au rebut réalisées par la société pour les besoins de son activité.

4.1.1.2 Tableau des amortissements

Les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, selon la nature des biens, et en fonction de la durée de vie prévue.

Tableau des amortissements

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2024	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 31/12/2025
Frais d'établissement et de développement Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	8 693	7 172	4 586	11 279
Total 1	8 693	7 172	4 586	11 279
Terrains				
Constructions				
Installations générales et agencements	16 117	29 879	14 940	31 056
Installations techniques, matériels et outillages				
Matériel de transport				
Matériel de bureau informatique, mobilier	77 319	3 266	1 633	78 952
Emballages récupérables et divers				
Total 2	93 436	33 145	16 573	110 009
TOTAL	102 129	40 317	21 159	121 288

4.1.1.3 Provision pour dépréciation des immobilisations

Se référer au paragraphe 5.2. Etat des provisions.

4.2 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Tableau des mouvements de l'exercice :

Chiffres exprimés en euros	Valeur Brute au 31/12/2024	Acquisitions et Virements de poste à poste	Cessions et Virements de poste à poste	Valeur Brute au 31/12/2025	Provision	Valeur Nette au 31/12/2025
Participations évaluées par mise en équivalence					2 234 992	7 776 213
Autres participations	9 241 253	769 952		10 011 205		
Autres titres immobilisés	47 282	4 484	51 766			
Prêts et autres immobilisations financières	40 299	31 625	64 059	7 865		7 865
TOTAL	9 328 834	806 061	115 825	10 019 070	2 234 992	7 784 078

Liste des filiales et participations au 31/12/2025

Société	Titres			Provisions				Valeur nette
	Valeur brute des titres début Ex.	Variation	Valeur brute des titres fin Ex.	Provision Fin 2024	Dotations 2025	Reprises 2025	Provision Fin 2025	
Archos Deutschland Gmbh	25 000	0	25 000	25 000	0	0	25 000	0
Archos Italie	10 000	0	10 000	10 000	0	0	10 000	0
O2I Ingénierie		360 000	360 000	0	0	0	0	360 000
Archos Technology Shenzhen	493 284	0	493 284	493 284	0	0	493 284	0
Arnova Technology Hong Kong	1 706 708	0	1 706 708	1 706 708	0	0	1 706 708	0
Logic Instrument	3 563 998	0	3 563 998	1 647 292	0	-1 647 292	0	3 563 998
MDV (Ex PICOWAN)	3 442 262	409 952	3 852 215	0	0	0	0	3 852 215
Total	9 241 253	769 952	10 011 205	3 882 284	0	-1 647 292	2 234 992	7 776 213

4.3 COMPTES DE STOCKS DE MARCHANDISES ET DE TRAVAUX EN COURS

Le montant des stocks se décompose ainsi :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	Dépréciation	Solde au 31/12/2025
Matières premières			
Marchandises	314 694	107 298	207 396
Produits finis			
En-cours de production de biens			
En-cours de production de services			
TOTAL	314 694	107 298	207 396

4.4 PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET DES CREANCES

Se référer au paragraphe 5.2. Etat des Provisions.

4.5 ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES

Les créances détenues par la société s'élèvent à 1 626 990 € en valeur brute au 31/12/2025 et elles se décomposent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :	7 865		7 865
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	7 865		7 865
ACTIF CIRCULANT :	1 795 731	1 795 731	0

Clients	964 027	964 027	
Clients douteux	218 645	218 645	
Personnel et comptes rattachés			
Organismes sociaux	23 217	23 217	
Etat : impôts et taxes diverses	93 305	93 305	
Groupe et associés	12 611	12 611	
Avances, acomptes versés sur commandes	252 776	252 776	
Autres Créances	176 606	176 606	
Charges constatées d'avance	54 544	54 544	
TOTAL	1 803 596	1 795 731	7 865
Montants des prêts accordés en cours d'exercice	300 000		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avance consentis aux associés (personnes physiques)			

4.6 CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

CREANCES	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Créances clients et comptes rattachés	1 182 672	219 085	963 586	2 045 767
Autres créances	187 435	12 611	174 824	180 758
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL	1 370 107	231 696	1 138 410	2 226 525

4.7 PRODUITS A RECEVOIR

Le montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Rabais, remises, Ristournes à obtenir	40 967	102 295
Produits à recevoir	0	0
Clients – Factures à établir		
Intérêts courus sur dépôts et cautionnements		
Intérêts courus sur compte courant		
TOTAL	40 967	102 295

4.8 COMPTES DE REGULARISATION

4.8.1.1 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 54 544 €.

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Charges d'exploitation	54 544	15 442
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	54 544	15 442

4.8.1.2 Ecart de conversion

ECART ACTIF		ECART PASSIF	
	Euros		Euros
Diminution des créances	10 829	Diminution des dettes	163 875
Augmentation des dettes		Augmentation des créances	
TOTAL	10 829	TOTAL	163 875

5 INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

5.1 CAPITAUX PROPRES

Au 31/12/2025 le capital est composé de 58 053 021 actions de 0,09 euros de valeur nominale chacune.

Affectation des résultats de l'exercice 2024 :

Les comptes de l'exercice 2024 ont fait apparaître un résultat de 1 837 123 €. Selon la décision de l'AG statuant sur les comptes, ce résultat a été affecté comme suit : 100% au Report à nouveau

5.2 ETAT DES PROVISIONS

Le détail des provisions par nature est le suivant :

5.2.1.1 Provisions pour risques

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2024	Dotations	Reprises	Au 31/12/2025
----------------------------	---------------	-----------	----------	---------------

Provisions pour litige prud'homal	32 500			32 500
Provisions pour garantie Clients	255 150		137 263	117 887
Provisions pour perte de marchés à terme				
Autres Provisions pour risques	182 342			182 342
Provisions pour pertes de change		10 829		10 829
TOTAL	469 992	10 829	137 263	343 558

Provisions pour charges

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2024	Dotations	Reprises	Au 31/12/2025
Provisions pour pensions et obligations similaires	193 907	8 701	12 177	190 431
Provisions pour gros entretiens				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	39 110		39 110	0
TOTAL	233 017	8 701	51 287	190 431

Provision pour dépréciation des immobilisations

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2024	Dotations	Reprises	Au 31/12/2025
Provisions sur immos incorporelles				
Provisions sur immos corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participations	3 882 284		1 647 292	2 234 992
Provisions autres immos financières				
TOTAL	3 882 284		1 647 292	2 234 992

Provisions pour dépréciation des stocks

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2024	Dotations	Reprises	Au 31/12/2025
Matières premières				
Produits finis				
Marchandises	133 499	41 683	67 883	107 299
TOTAL	133 499	41 683	67 883	107 299

Provisions pour dépréciation des créances

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2024	Dotations	Reprises	Au 31/12/2025
Poste : Clients douteux	225 711	1 164	7 790	219 085
Poste : Autres créances	46 669		34 057	12 612
TOTAL	272 380	1 164	41 847	231 697

5.3 ETATS DES ECHEANCES DES DETTES

DETTEs	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires	2 869 962		2 869 962	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
à 1 an maximum à l'origine				
à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	284 848	56 536	228 312	
Fournisseurs et comptes rattachés	3 818 798	1 391 798	2 427 000	
Personnel et comptes rattachés	316 375	316 375		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	176 744	176 744		
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	687 668	687 668		
Obligations cautionnées				
Autres impôts et comptes rattachés	115 924	115 924		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	94 036	94 036		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	214 891	214 891		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	8 579 246	3 062 926	5 516 320	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice	300 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

5.4 CHARGES A PAYER

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
DETTE D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	288 930	343 247
Dettes fiscales et sociales	318 626	266 352
DETTE FINANCIERE		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dette financières divers (dt empr. partic :)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTE DIVERSE		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		219 684
DETTE	607 556	829 283

Les Produits constatés d'avance ont été passés en compte de résultat en 2025. Ils correspondent à un produit sur facturation de services de développement

5.5 COMPTES DE REGULARISATION

5.5.1.1 Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 0 €, nous avons repris la PCA de 250 K\$ de Procter & Gamble

<u>Chiffres exprimés en euros</u>	Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
<u>Produits d'exploitation</u>	<u>0</u>	<u>219 684</u>
<u>Produits financiers</u>		
<u>Produits exceptionnels</u>		
<u>TOTAL</u>	<u>0</u>	<u>219 684</u>

6 INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

6.1 VENTILATION DU MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2025 se ventile de la façon suivante :

Chiffres exprimés en euros	France	Exercice 2025 CEE + Export	Total	Exercice 2024 Total
Ventes de marchandises	2 382 233	82 653	2 464 886	3 426 828
Ventes de produits finis				-19
Production vendue de services	2 044 525	356 720	2 401 244	2 180 364
Chiffre d'affaires	4 426 758	439 373	4 866 131	5 607 173
%	90,97 %	9,03 %	100,00 %	

6.2 AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
<u>Production stockée</u>		
<u>Production immobilisée</u>		
<u>Subventions</u>		
<u>Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions</u>	<u>285 515</u>	<u>61 200</u>
<u>Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles</u>		
<u>Autres Produits :</u>		
• <u>Réduction Dette ADEME 472 K€</u>	<u>881 148</u>	<u>110 001</u>
• <u>Régule clients 191 K€</u>		
<u>TOTAL</u>	<u>1 166 663</u>	<u>171 201</u>

6.3 REMUNERATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

En milliers d'euros	Montant		%	
	2025	2024	2025	2024
Audit				
* Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés				
Emetteur	45	40	91%	87%
SOUS-TOTAL	45	40	91%	87%
Services autres que la certification des comptes				
* services autres que le commissariat aux comptes				
Emetteur	5	6	0%	0%
SOUS-TOTAL	5	6	9%	13%
TOTAL	50	46	100%	100%

6.4 RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel de l'exercice de -6 000 € s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
PRODUITS EXCEPTIONNELS		1 133 625
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		1 030 153
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		103 473
CHARGES EXCEPTIONNELLES	6 000	477 131
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		336 061
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		116 070
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	6 000	25 000
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-6 000	656 494

Les 6 000 € en charges exceptionnelles sur l'année 2025 correspond à la dotation de l'amortissement dérogatoire

6.5 IMPOT SUR LES BENEFICES

6.5.1.1 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices lié à l'activité

Résultats	Bénéfices comptables avant impôt (en K€)	Réintégrations et déductions (en K€)	Résultat fiscal (en K€)	Montant de l'impôt théorique (en K€)	Report déficiaire à imputer IS (en K€)	Dû	Résultat net après impôt (en K€)
TOTAL	137 654	-853	275 308	242	-242		2 091 475

Exercice 2025		
Bénéfice comptable de l'exercice		2 091 475
1. Réintégrations fiscales		267 602
2. Déductions fiscales		-1 120 108
Détermination du résultat fiscal		
	BENEFICE	DEFICIT
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	137 654	
Déficit de l'exercice reporté en arrière		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice		
RESULTAT FISCAL	137 654	

L'impôt dû relatif aux résultats courant et exceptionnel a été calculé en multipliant le taux effectif d'imposition par les résultats courants et exceptionnels comptables, corrigé des réintégrations et déductions fiscales des charges courantes et exceptionnelles.

Fiscalité différée

BASES	A l'ouverture de l'exercice (K€)	Variations en résultat de l'exercice (K€)	A la clôture de l'exercice (K€)
Evaluations dérogatoires en vue d'obtenir des allègements fiscaux :			
Provisions réglementées :		6	6
Différences entre le régime fiscal et le traitement comptable de certains produits ou charges :			
Provision pour indemnité de départ à la retraite	194	-4	190
Participation			
Contribution sociale de solidarité			
Provision dépréciation des créances Clients			
Autres provisions pour risques			
TOTAL	194	2	196

7 INFORMATIONS DIVERSES

7.1 EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL SALARIE ET INTERIMAIRE

Sur l'année fiscale 2025, l'effectif moyen du personnel s'analyse comme suit :

<u>Année fiscale 2025</u>	<u>Effectif</u>
<u>Cadres</u>	<u>7</u>
<u>Agents de maîtrise, techniciens et employés</u>	<u>3</u>
<u>Ouvriers</u>	
<u>TOTAL</u>	<u>10</u>

7.2 IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANTE

La société ARCHOS SA est cotée sur Euronext Growth. Elle est la société mère du Groupe ARCHOS. Le siège social est situé à Igny, en région parisienne.

7.3 LISTE DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

En milliers d'euros

Description	Capital Social	Autres capitaux propres	Pourcentage de Participation	Résultat Social	Dividendes	Valeur brute des titres	Valeur nette des titres	Chiffre d'affaires Social
Filiales								
(plus de 50%)								
Archos Deutschland Gmbh	25	141	100%	0	0	25	0	0
Archos Italie	10	-97	100%	0	0	10	0	0
Archos Technology Schenzen	642	-609	100%	69	0	493	0	0
Arnova Technology Hong Kong	11	-165	100%	35	0	1 707	0	474
Medical Devices Venture (ex PicoWAN)	393	734	99%	-405	0	3 852	3 852	369
O2I Ingénierie	2 610	-481	100%	-2 331	0	360	360	10 489
Participations								
(10 à 50%)								
Logic Instrument SA	110	8 941	20%	1 386	0	3 564	3 564	8 882
Autres titres								
Néant								
Total	3 801	8 464		-1 246		10 011	7 776	20 214
Autres valeurs mobilières								
Titres auto-détenues								
SICAV								
Total	3 801	8 464		-1 246	0	10 011	7 776	20 214

7.4 REMUNERATION DES ORGANES D'ADMINISTRATION

La rémunération des organes de direction n'est pas fournie car cela conduirait à donner une rémunération individuelle.

7.5 ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements donnés

[Décret 83-1020 du 29-11-1983 - articles 24-9 et 24-16]

En milliers d'euros

Engagements donnés	Montant	dont Dirigeants	dont Filiales	dont Autres
Cautions de contre-garantie sur marchés				
Créances cédées non échues				
Nantissements, hypothèques et sûretés réelles				
Nantissement sur Titres O2I	300			300
Avals, cautions et garanties donnés				
Autres engagements donnés				
Engagements locatifs	2 353			2 353
Promesses de rachat d'actions Medical Devices Venture SA				
TOTAL	2 653	0	0	2 653

Dettes BEI :

La dette financière due par ARCHOS SA à la Banque Européenne d'Investissement (la « BEI ») est enregistrée au passif du bilan consolidé pour un montant total de 2.870 K€ de dette rééchelonnée. Dans le cadre de l'Accord de Règlement de la Dette BEI, la Société s'est engagée auprès de la BEI, s'agissant de la moitié de la valeur nominale de la créance que la BEI détient sur la Société en vertu du Prêt BEI (soit 3 millions d'euros), à rembourser à la BEI, chaque année calendaire à compter de l'année 2021, une somme correspondant à 25% de l'EBITDA annuel consolidé part du Groupe calculé sur la base des états financiers annuels approuvés par l'assemblée générale des actionnaires de la Société, plafonnée en tout état de cause à un montant global maximum de 3 millions d'euros (la « Dette Rééchelonnée »). Il est précisé que si ce montant global n'atteint pas 3 millions d'euros après le 7ème paiement annuel, aucun autre paiement ne sera effectué et aucun autre montant ne restera dû par la Société à la BEI au titre de la Dette Rééchelonnée. Un montant de 131 Keuros a été reversé à la BEI dans ce cadre en 2025.

Nantissement de titres :

Archos SA a donné en nantissement les actions de la société O2i Ingénierie dans le cadre des emprunts ayant financé une partie du coût de leur acquisition.

Nantissement des titres O2I : 300 K€

Autres :

Par ailleurs, un complément de prix de 145 Keuros sur l'acquisition de la société O2i n'a pas été comptabilisé dans la mesure où il ne correspond pas à une créance certaine. Le complément de prix sera dû si le CIR 2021 dans le cas du paiement du CIR par l'Etat..

Engagements reçus

Clause de retour à meilleure fortune sur abandons de créance consenti en 2025 à Dextrain SAS (230 Keuros)

Clause de retour à meilleure fortune sur abandons de créance consenti en 2025 à Domisanté SAS (226 Keuros)